

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3414 - JEUDI 24 JANVIER 2019

PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Denis Sassou N'Guesso félicite Félix Tshisekedi

Dans un message signé rendu public hier, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, adresse ses félicitations au nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, à l'occasion de son sacre à la magistrature suprême de son pays.

« Monsieur le président, votre accession à la magistrature suprême de la République démocratique du Congo

m'offre l'opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, toutes mes félicitations auxquelles je joins mes vœux de pleins succès dans l'accomplissement de vos nouvelles fonctions », écrit notamment le chef de l'Etat congolais.

Page 12



JUSTICE

Jean Didier Elongo écope de deux ans d'emprisonnement ferme



Jean Didier Elongo

Reconnu coupable de détournement des deniers publics au terme d'un procès qui a duré quatre jours, l'ancien directeur général du contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo, a été condamné à deux ans de prison ferme. La Cour criminelle lui a fait également obligation de payer six cent cinquante millions FCFA dont cinquante millions d'amende. Page 7

CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

Vulgarisation du bordereau électronique de suivi de la cargaison



Le présidium à l'ouverture de l'atelier

En vue de simplifier les procédures d'importation et d'exportation, le Conseil congolais des chargeurs a organisé, du 23 au 24 janvier à Pointe-Noire, un atelier de vulgarisation du bordereau électronique de suivi de la cargaison. Selon le directeur général de cette structure, Séraphin Mouendzi, « cet atelier s'inscrit dans le cadre de la dématérialisation du bordereau de suivi de la cargaison à l'export, aux fins de s'arrimer aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce ». Page 3



DIPLOMATIE

Xia Huang, nouveau représentant spécial de l'ONU dans les Grands Lacs

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé le 22 janvier le diplomate chinois envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs. Ancien ambassadeur de Chine au Niger, au Sénégal et en Répu-

blique démocratique du Congo, Xia Huang succède à l'Algérien Saïd Djinnit qui a exercé cette fonction pendant quatre ans. Il est le premier ressortissant de son pays à occuper ce poste.

Page 12

ENVIRONNEMENT

La population mécontente du départ du directeur du Parc national d'Odzala-Kokoua

Les habitants de la localité de Mbomo, dans le département de la Cuvette ouest, et la société sud-africaine African Parks ne parlent plus le même langage, suite à la démission du Canadien d'origine mauritanienne, Mabaye Dia. Après seulement trois mois de service, le directeur général du Parc national d'Odzala-Kokoua, que la population de Mbomo a surnommé « Moïse », a quitté ses fonctions le 16 janvier.

Page 4

Éditorial
Investiture

Page 2

Editorial

Investiture

Tout compte fait, c'est ce jeudi 24 janvier, au Palais de la nation, à Kinshasa, que Félix Tshisekedi prêtera serment en tant que président de la République démocratique du Congo (RDC). Depuis l'indépendance de ce pays, le 30 juin 1960, il sera le cinquième chef d'Etat à sacrifier à ce rituel ancré dans les traditions républicaines. À quel dirigeant du continent a-t-il adressé une invitation pour assister à sa consécration ? Et qui y répondra ? On le saura en observant la scène de plus près.

Mais que cette cérémonie d'investiture soit portée en triomphe par ses partisans et ses alliés qui, on l'imagine, lui apporteront tout le soutien qu'il faut ; qu'elle soit, en revanche, répugnée par ses adversaires qui avouent leur victoire volée, sur place en RDC et ailleurs, toutes les oreilles seront dressées pour écouter le discours que le nouveau chef de l'Etat prononcera. Le 10 janvier, dès l'annonce de sa victoire provisoire, Félix Tshisekedi avait révélé ses premières intentions en appelant ses compatriotes au rassemblement.

Ce jeudi, le moindre mot qui étoffera son adresse devant les corps constitués nationaux et internationaux, devant le peuple Rd-Congolais, sera scruté avec minutie. Que dira-t-il sur la politique intérieure de son pays ? Qu'en sera-t-il de sa relation avec l'extérieur ? Ce sont autant de questions dont les réponses proposées par le nouveau chef de l'Etat alimenteront les analyses au sein des chancelleries du monde, restées dubitatives depuis le dénouement des élections en RDC.

S'il a pris la mesure du climat dans lequel il accède au pouvoir, le président Félix Tshisekedi réservera au chantier de la réconciliation nationale une place de choix et l'adossera à celui de la reconquête de l'espace national infesté par des groupes armés actifs depuis de longues années. Cela est le chemin indispensable pour asseoir le développement de son pays. Il lui faudra, pour les mêmes raisons, nouer des contacts suivis avec ses pairs africains et le reste du monde pour permettre à la RDC de tenir la place qui lui revient dans le concert des nations.

En fait, la cérémonie de ce jour est une entrée en matière souveraine pour le nouveau président. Dès demain, lorsqu'il devra choisir les collaborateurs qui l'aideront dans sa lourde tâche, commenceront d'indispensables séances d'arbitrages entre l'intérêt supérieur de la nation et les individualismes des femmes et des hommes chargés de le sublimer. Les nuits peuvent s'avérer longues pour lui en ce moment.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉVISION DU CODE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES

Le HCR promet d'apporter un appui financier et technique à l'opération

Le représentant résident de l'agence onusienne au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a fait part, le 23 janvier, au ministre de la Justice et des droits humains, Ange Aimé Wilfried Bininga, de la volonté de cette institution à apporter un appui technique et financier à l'opération de révision du document.



Ange Aimé Wilfried Bininga s'entretenant avec Cyr Modeste Kouamé

Au cours de l'audience, les deux personnalités ont également abordé le point relatif à la détermination du statut de réfugié. À ce sujet, Cyr Modeste Kouamé a proposé au ministre d'associer les juristes chevronnés à la Commission d'éligibilité et de recours au statut de réfugié. Car, a-t-il indiqué, la détermination du statut de réfugié est une activité hautement juridique.

Par la même occasion, elles ont également échangé sur la question d'apatridie au Congo. « Je sais qu'il n'y a pas d'apatridie dans votre pays mais, il est nécessaire de prévenir. Le ministre nous a assuré qu'une commission interministérielle a été mise en place pour étudier la question », a déclaré Cyr Modeste Kouamé.

Par ailleurs, le représentant du Haut Commissariat des Nations unies

pour les réfugiés (HCR) a annoncé la volonté de sa structure de continuer à mener le plaidoyer afin de persuader le Congo à ratifier les différents traités relatifs à l'apatridie. Si le pays adhère à ces conventions, a-t-il dit, il va renforcer son corpus juridique dans ce domaine.

En outre, Cyr Modeste Kouamé a noté qu'au niveau de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, seuls trois pays ont déjà ratifié les conventions auxquelles il venait de faire allusion.

De plus, Ange Aimé Wilfried Bininga et son interlocuteur ont aussi abordé des sujets liés à la coopération entre le HCR et le Congo dans le domaine des droits humains. L'un d'eux était relatif à la situation des peuples autochtones. A propos, le HCR a exprimé sa volonté d'accompagner le ministère dans le cadre

de la mise en œuvre de la loi des minorités.

Dans la Likouala, par exemple, a dit le représentant du HCR, son organisation a sollicité à la Banque mondiale d'étendre le projet Lisungi aux réfugiés et aux peuples autochtones.

Répondant à la question d'un journaliste sur la situation des réfugiés de la République démocratique du Congo qui ont fui les violences à Makotimpoko et Bouemba, dans les Plateaux, le représentant du HCR a relevé qu'un travail de leur identification se fait actuellement pour que les choses soient un peu plus claires.

Par la même occasion, le gouvernement s'emploie à leur attribuer des sites convenables parce que la zone où ils sont placés est marécageuse.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzanga

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Épiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

Bientôt l'institution du bordereau électronique de suivi de la cargaison

Longtemps rempli de façon manuelle, le document de suivi de la cargaison à l'export sera désormais réalisé par voie électronique au niveau du Conseil congolais des chargeurs.

Le nouvel outil de facilitation du commerce extérieur est mis au point grâce au partenariat entre le Conseil congolais des chargeurs et la société Cargo consulting.

Un atelier de vulgarisation du bordereau électronique de suivi de la cargaison est organisé du 23 au 24 janvier, à Pointe-Noire. Il regroupe les représentants du secteur privé et des administrations publiques impliquées dans les opérations d'importation et d'exportation.

Le directeur général du Conseil congolais des chargeurs, Séraphin Mouendzi, a indiqué que cette rencontre « s'inscrit dans le cadre de la dématérialisation du bordereau de suivi de la cargaison à l'export, aux fins de s'arrimer aux exigences de l'Organisation mondiale du commerce sur la dématérialisation des docu-

ments du commerce extérieur ».

Cet atelier devrait permettre aux chargeurs de mieux s'imprégner des nouvelles procédures d'élaboration des formulaires d'importation et d'exportation des marchandises, de se mettre à l'abri de certaines tracasseries administratives.

Hormis ce rendez-vous de sensibilisation, le Conseil congolais des chargeurs prévoit également d'initier des sessions de formation des usagers à l'élaboration en ligne des documents du commerce extérieur.

Les participants à cet atelier, notamment les douaniers, les transitaires, les consignataires et d'autres acteurs du commerce extérieur vont se familiariser avec des procédures de dématérialisation de la souscription, du renouvellement de la carte des chargeurs, de la régularisation du borde-



Le présidium à l'ouverture de l'atelier

reau électronique de suivi de la cargaison. L'entrée en vigueur du nouveau document présente plusieurs atouts à la fois pour les chargeurs et pour l'administration publique.

L'on peut notifier la simplification des procédures, la fin du contact physique

entre les usagers et l'administration, la réduction des délais d'acquisition du bordereau, la traçabilité et la lutte contre les pratiques administratives non orthodoxes.

La dématérialisation des procédures administratives en matière de com-

merce extérieur contribuera à la réduction des coûts et des délais de passage portuaire au port autonome de Pointe-Noire où s'effectue plus de 90% du commerce extérieur au Congo.

Christian Brice Elion

COMMUNICATIONS

Plus d'importation de téléphones portables au Congo sans agrément

Les équipements que sont les terminaux de communications électroniques à l'instar des téléphones portables, tablettes et autres dispositifs ne rentreront plus dans le pays sans l'agrément de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), a rappelé, le 22 janvier à Brazzaville, son directeur général, Yves Castanou, lors d'une mise au point avec les importateurs et distributeurs.



Une vue des importateurs, distributeurs et représentants d'associations de défense des droits des consommateurs/Adiac

« Il m'a été donné de constater que l'activité d'importation et de distribution d'équipements terminaux de communications électroniques se fait jusque-là au mépris des règles imposées dans ce domaine par la réglementation en vigueur ; ce malgré de nombreux rappels à l'ordre dont le dernier a été fait au cours de la réunion tenue au siège de l'Autorité de régulation, le 17 décembre 2018, avec certains importateurs et distributeurs », a d'entrée de jeu retracé Yves Castanou, lors de l'échange, en présence des représentants des associations des droits des consommateurs. Cette dernière réunion a eu pour objectif de fixer non seulement les règles de jeu mais aussi les délais devront permettre aux importateurs et distributeurs d'obtenir leur agrément autorisant l'importation des terminaux de communications électroniques. Jusqu'au 31 janvier, ils doivent, en effet, se rapprocher des services habilités de l'Arpce afin d'obtenir une certification. Passé ce délai, les contrevenants seront exposés aux sanctions prévues par la loi.

Yves Castanou a rappelé que son institution a le devoir de protéger les citoyens congolais contre des équipements non conformes. « La loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des communications électroniques, en son article 161, exige un certificat d'homologation préalable à l'importation de tout équipement terminal de communications électroniques », a indiqué le directeur général.

Des plaintes des consommateurs sur la qualité des produits vendus

Malgré de nombreux rappels à l'ordre, importateurs et distributeurs des équipements de communications électroniques inondent le marché congolais de produits parfois douteux. Selon Marc Sakala, directeur des réseaux et services de communications électroniques à l'Arpce, plusieurs plaintes des consommateurs sur la qualité des produits achetés sont parvenues à l'agence. « D'autres téléphones chauffent énormément, certains explosent et rendent malade. Nous avons des gens qui souffrent des maux de tête et migraines sans savoir que cela est dû au produit acheté », a souligné Marc Sakala, brochant le tableau peu reluisant des problèmes récurrents sur la mauvaise qualité des produits mis sur le marché congolais.

Au-delà des produits de qualité vendus, trop de contrefaçons altèrent la confiance des consommateurs. On trouve des téléphones et tablettes avec obstacles sur la non-conformité des chargeurs avec des embouts non homologués aux prises d'électricité au Congo. Chez d'autres terminaux se pose la question du numéro d'identification unique installé dans chaque appareil mobile, appelé IMEI, qui sert, entre autres, à des enjeux de sécurité. Lors de cette mise au point et planchant toujours sur les plaintes des consommateurs, la discussion a, par ailleurs, porté sur la problématique de la garantie des terminaux vendus.

« Cette histoire de garantie de trois à sept jours est du jamais vu. Nous avons abordé cette question afin que les garanties soient désormais étendues selon les règles qui existent », a précisé Marc Sakala.

Garantir le respect et la conformité des équipements

L'homologation vise à garantir le respect des exigences essentielles et la conformité des équipements aux normes et spécifications techniques conventionnelles. Elle est matérialisée par l'édition d'un certificat d'homologation délivré par l'Arpce. « Chaque pays a ses règles et l'autorité de régulation doit défendre les produits que consomme la population », a martelé Yves Castanou. Il a précisé que le régulateur a l'obligation de veiller à l'application de la circulaire numéro 001/Arpce-DG/DRSCE/19 du 14 janvier 2019, relative à la réglementation en matière d'importation et de distribution d'équipements et terminaux de communications électroniques.

Pour être en règle, les importateurs et distributeurs doivent se faire enregistrer.

« Des équipes vont les recevoir à l'Arpce pour les accompagner dans leur processus d'agrément. Ils doivent par la suite déclarer le nombre d'équipements qu'ils ont importés au Congo et ceux qui sont actuellement dans leur magasin », a fait savoir Marc Sakala.

Quentin Loubou

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le gouvernement renforce les règles d'octroi de crédits

L'accès aux prêts est désormais soumis à une nouvelle réglementation. Pour cela, le contrôle budgétaire devrait inspecter le travail des gestionnaires de crédits relevant du ministère de l'Agriculture.

Le sujet est au centre d'un séminaire national qui réunit, à Brazzaville, les principaux acteurs, dont les gestionnaires de crédits des centres, programmes et projets sous tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Au cours de cet atelier débuté lundi et qui s'achèvera le 25 janvier, les participants échangent sur des questions brûlantes comme « Les étapes d'exécution de dépenses » ; « L'application de nouveaux modèles de bon engagement, de liquidation et bordereaux d'envoi ». Dans le dispositif défini par l'arrêté ministériel 405- du 3 août 2011 relatif aux établissements publics, l'engagement et la liquidation seuls ne suffisent plus pour former un mandat. Pour un besoin de transparence, a expliqué Alima Ngoulou Kamara, directrice des affaires administratives et financières près la direction générale du contrôle budgétaire, cette procédure est menée par un administrateur de crédits et son mandataire conjointement avec le contrôle budgétaire. « Une autre innovation concerne le mandatement qui est du ressort de l'administrateur de crédits. Ce dernier a l'obligation, selon la nouvelle réglementation, de le transmettre directement au comptable. La nouvelle chaîne de dépenses instituée par le décret 2009-230 et l'arrêté ministériel 405- du 3 août 2011 relatif aux établissements publics modifie l'exécution de la dépense de l'Etat », a-t-elle indiqué.

L'Etat est obligé de se substituer aux banques, dont nombreuses hésitent à accorder des crédits aux agriculteurs. En effet, le niveau d'accès aux crédits agricoles reste insignifiant au Congo, selon une étude menée par le Projet de développement de l'agriculture commerciale. L'enquête a pu déceler les défaillances du secteur bancaire avec une forte concentration des établissements à Brazzaville et Pointe-Noire et une méconnaissance du marché ainsi que des opportunités.

D'un côté, les établissements de microfinance ignorent les potentiels clients que sont les producteurs agricoles et les produits financiers qu'ils proposent sont souvent inadaptés au besoin des clients; de l'autre, la plupart des agriculteurs ne maîtrisent pas comment bâtir un bon projet bancable et la façon de le défendre afin d'obtenir le financement. En plus, ils ne sont pas en mesure de garantir les crédits sollicités.

Le crédit est un instrument de développement des activités agricoles et rurales tout comme la recherche et l'encadrement agricoles. Les enquêteurs espèrent ainsi doter le pays d'un support d'orientation, proposant une meilleure politique publique des microfinances en faveur du monde rural.

Fiacre Kombo

PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA

La population de Mbomo boude le départ du directeur général du site

Selon des images et des sources concordantes, les habitants de la sous-préfecture du département de la Cuvette ouest et la société sud-africaine African Parks ne parlent plus le même langage, suite à la démission du Canadien d'origine mauritanienne, Mabaye Dia.

Après seulement trois mois de service, le directeur général du Parc national d'Odzala-Kokoua (Pnok), que la population de Mbomo a surnommé « Moïse », a quitté ses fonctions le 16 janvier.

En effet, depuis cette date, la population, qui a mal apprécié ce départ, aurait paralysé toutes les

pour sa délivrance du joug de la pauvreté orchestrée par certaines autorités congolaises et des étrangers gérant Odzala. Chaque fois qu'un directeur veut mieux faire, il a été toujours relevé », a lâché un manifestant.

Selon des témoignages, le désormais ancien directeur général du

d'African Parks et du gouvernement congolais qui, selon lui, a signé des accords ne profitant pas au pays, surtout à la population locale. Une position qui lui aurait valu des blâmes lors du dernier conseil d'administration tenu à Brazzaville. « Frappé par son honnêteté, cet ex-sociétaire d'African Parks, les

une nouvelle offre. L'homme qui n'a fait que trois mois s'en va. Les habitants de Mbomo ne veulent pas voir un certain nombre de ses collaborateurs corrompus et les portes du parc sont fermées », indique notre source.

Alors que les négociations sont en cours entre les autorités départementales et la population, la situation est montée d'un cran, le 23 janvier, dès les premières heures de la matinée.

En effet, les Kota-Mboko-Moungom, qui s'opposent farouchement à la société sud-africaine African Parks (gérante du parc d'Odzala), sont descendus dans les rues. Conséquences : boutiques, école, marché et autres activités sont restés fermés pendant des heures.

Justifiant son attachement au directeur démissionnaire, la population estime qu'il était le seul à avoir dévoilé le budget affecté à chaque service, ce qui était hier tabou.

« Chaque fois, les fonds alloués au parc étaient repris par ses donateurs (partenaires), faute d'utilisation. En fin 2018, par exemple, 65% du budget était resté puis retiré, il a instauré des réunions hebdomadaires avec les chefs de service ; il déplorait le fait que les éco-gardes

s'habillaient par leurs propres efforts financiers. Il a simplifié la collaboration avec ses subordonnés, surtout son directeur général adjoint nommé par le gouvernement mais détesté par African Parks à cause de sa rigueur et sa logique. Il a autorisé l'accès au transport gratuit de la population de Mbomo et ses biens dans les véhicules du parc », reconnaît la population, ajoutant qu'il était le premier directeur à silonner les rues de Mbomo à pied, à dialoguer avec les jeunes et à participer aux veillées.

Notons que le Pnok abrite environ vingt-deux mille gorilles des plaines occidentales, les furtifs éléphants de forêt et environ quatre cent quarante-quatre espèces d'oiseaux. Il est l'un des plus anciens parcs nationaux d'Afrique. Etabli en 1935, il a obtenu le statut de réserve de la biosphère en 1977 et couvre une vaste zone de 13500 km².

S'agissant de la société African Parks, elle a conclu, en novembre 2010, un accord de vingt-cinq ans avec le ministère de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement pour protéger ce parc de grande envergure.

Parfait Wilfried Douniama



Les habitants sortis dans les rues de Mbomo le 23 janvier/Esseyi

activités du parc en signe de mécontentement. « Mabaye est le messie que Mbomo attendait

Pnok paie les frais de sa rigueur car, il dénonçait la mauvaise façon de faire de ses collaborateurs

larmes aux yeux, a quitté Mbomo pour le Cameroun où une agence onusienne lui a proposé



Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux

L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI INFORME LES MENAGES BENEFICIAIRES QUE LES PAIEMENTS DES ALLOCATIONS DU TROISIEME ET QUATRIEME TRIMESTRE 2018 DEBUTERONT CE VENDREDI 25 JANVIER 2019 SELON LE CALENDRIER CI-DESSOUS.

ZONES	Localités Concernées	Périodes	Lieux de paiement	Horaires
BRAZZAVILLE	Makélékélé	25 au 31 Janvier 2019	BPC Centre-ville	9h à 15 h
	Bacongo	25 au 1 ^{er} Février 2019	BPC Centre-ville	9h à 15 h
	Moungali	25 au 30 janvier 2019	BPC Poto-poto	9h à 15 h
	Talangai	25 au 1 ^{er} Février 2019	BPC Rond-point Koulounda	9h à 15 h
	Mfilou	25 au 1 ^{er} Février 2019	BPC Aéroport	9h à 15 h
	Madibou	02 au 06 Février 2019	CAS de Makélékélé	9h à 15 h
	Djiri	du 07 au 08 février 2019	Siege de la mairie	9h à 15 h
POINTE-NOIRE	Mvoumvou	25 au 29 Janvier 2019	BPC Agence Marché	9h à 15h
	Loandjili	25 au 30 Janvier 2019	BPC Fond tié-tié et Agence Kasai	9h à 15h
PLATEAUX	NGO	Du 14 au 16 février 2019	Sous-préfecture de NGO, CSI Etsouali et CSI Nsah	9h – 14h
	Gamboma	Du 18 au 19 février 2019	Gamboma centre	9h – 14h
CUVETTE	OYO	du 20 au 22 février 2019	BPC OYO	9h à 15h
	Makoua	Du 23 au 26 février 2019	CAS Makoua et Ecole Primaire	9h à 15h
NIARI	Dolisie 1 et 2	31 janvier au 02 février 2019	BPC Dolisie	9h à 15 h
POOL	Nganga lingolo	1 ^{er} février 2019	Sous-préfecture de Goma tsé-tsé	9h à 15 h



Na lisungi, tosungami !

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Sept grands défis à relever cette année

Les actions à mener dans le secteur ont pour objectif principal l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins en faveur de la population.

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a dévoilé les grandes lignes de l'action de son département ministériel, le 23 janvier à Brazzaville, lors d'un échange avec les responsables des structures sous tutelle et les partenaires. Cette action repose principalement sur sept axes que le président de la République avait déjà évoqués dans son discours sur l'état de nation devant le parlement réuni en congrès, le 29 décembre dernier. Il s'agit de l'opérationnalisation effective de l'assurance maladie dès le premier trimestre de l'année en



La ministre de la Santé avec les cadres du département et les partenaires

« Le champ est grand mais il y a peu d'ouvriers compétents. Chaque membre du cabinet doit être à la hauteur des exigences de l'heure. Il n'y a de place ni pour les figurants ni pour les paresseux »

cours; le déploiement judicieux du personnel de santé; l'amélioration de l'accès aux soins spécialisés en général et à ceux liés à l'insuffisance rénale en particulier; la disponibilité permanente des médicaments et produits de santé, notamment les antirétroviraux; la densification de la riposte vaccinale contre les épidémies;

l'installation d'un laboratoire ultra moderne au centre anti tuberculeux de Brazzaville; la revitalisation des districts sanitaires.

« Ces défis interpellent tous les acteurs à différents niveaux de la pyramide sanitaire et nous poussent à revoir notre manière de travailler », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Elle a, par ailleurs, instruit l'inspection générale de la santé à réprimer, conformément à la réglementation, les comportements déviants constatés dans les structures sanitaires publiques et privées.

Pour accélérer la mise en œuvre du Programme national de développement sanitaire 2018-2022,

tous les organes y relatifs doivent être mis en place au plus tard à la fin du premier trimestre de cette année, selon la ministre de la Santé et de la population. Ces organes ne sont autres que le Conseil national de santé, le Comité technique de suivi, les comités départementaux de coordination et de suivi. « Le champ est grand mais il y a peu d'ouvriers compétents. Chaque membre du cabinet doit être à la hauteur des exigences de l'heure. Il n'y a de place ni pour les figurants ni pour les paresseux », a-t-elle averti.

D'ici à la fin de cette année, chaque département du pays doit avoir au moins un district sanitaire opérationnel, un réseau de formations sanitaires de premier échelon et un hôpital de recours, les deux liés par le système de référence et de contre référence. A l'égard des partenaires sociaux, le ministère maintiendra le dialogue social pour garantir un climat propice de travail. Jacqueline Lydia Mikolo a ainsi appelé les centrales syndicales à prendre en compte, dans leurs revendications, la contrainte de crise financière que traverse le pays.

Rominique Makaya

VIOLENCES À L'ÉGARD DE LA FEMME

Emilienne Gombouka Emboula proscrit les arrangements à l'amiable avec les auteurs

La directrice générale de la Promotion de la femme a fait la déclaration le 22 janvier, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, suite aux actes barbares commis par Patrick Claude Fouity, dans la nuit de samedi à dimanche, sur sa conjointe, Marlène Tchibinda.

Patrick Claude Fouity est un ex-agent de la société de téléphonie mobile MTN, a expliqué Emilienne Gombouka Emboula, avant d'ajouter qu'il vivait avec sa conjointe, Marlène Tchibinda, depuis trois ans à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Agée de 38 ans, Marlène Tchibinda est mère de deux enfants nés dans son premier



Emilienne Gombouka Emboula

foyer. De retour d'un voyage à Pointe-Noire après que son mari lui avait menti que leur maison avait été visitée par des voleurs, elle a été grièvement blessée par ce dernier. Ce mensonge a pris corps après qu'il a été démis de ses fonctions dans cette société de téléphonie mobile. Réagissant à cet acte, Emilienne Gombouka Emboula a indiqué que les violences faites à l'égard des femmes font partie des ac-

tions prioritaires du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. « Le ministère a élaboré une politique nationale afin de lutter contre les violences faites aux femmes. Juridiquement, le ministère a un projet de loi en circulation dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous interpellons les décideurs pour la promulgation de ce projet de loi en vue de son application », a-t-elle expliqué.

La directrice générale de la Promotion de la femme a, par ailleurs, déploré les violences récurrentes à l'égard des femmes et jeunes filles. « Il n'y a pas d'arrangement à l'amiable avec les auteurs de violence car, ils doivent être traduits en justice. Les tribunaux sont faits pour juger ce genre de situation parce que les femmes n'acceptent pas d'être violentées chaque fois », a déclaré Emilienne Gombouka Emboula.

Lydie Gisèle Oko et Rieltony Louboko (stagiaire)

Les associations féminines appellent les femmes à dénoncer les auteurs

Les responsables des associations constituées en mouvement dénommé « Je ne suis pas un tam-tam », initié par Mildred Moukenga, ont invité, le 23 janvier à Brazzaville, leurs sœurs à briser le silence suite aux actes de violence qu'elles subissent dans les foyers.

La coalition fait suite au crime commis par Patrick Claude Fouity sur sa conjointe Marlène Tchibinda, dans la nuit du 19 au 20 janvier, dans l'un des quartiers de Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Le mouvement vise à sensibiliser les femmes en général sur leurs droits et devoirs ainsi que les hommes sur le respect à la vie humaine. L'objectif est d'inciter les décideurs à promulguer le projet de loi en circulation sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

Selon l'initiatrice du mouvement, les femmes doivent dénoncer les violences faites à leur égard afin que les auteurs soient traduits en justice. Elles doivent être capables de briser la honte, sortir de cette tradition africaine où la femme doit toujours supporter pour protéger ses enfants. « Les violences commencent par de petits gestes, insulte, abandon, rejet, soufflet, humiliations, etc., qui sont des formes de violence qui doivent être arrêtées pour mettre en garde leurs auteurs », a indiqué Mildred Moukenga.

Les campagnes de sensibilisation éduqueront les femmes sur leur identité, droits et devoirs et le processus de dénonciation des actes de violence. Outre cette sensibilisation, les femmes organiseront une marche pacifique dans les jours à venir pour dire non aux violences qu'elles subissent.

Mildred Moukenga a, par ailleurs, émis le souhait à toutes les couches de la société pour l'organisation des formations afin que la culture du respect du droit humain soit pérenne. Au-delà de la sensibilisation, la création des lieux d'hébergement d'urgence pour les victimes des actes de violence est une nécessité, a-t-elle conclu.

Notons que les crimes à l'égard des femmes deviennent de plus en plus récurrents dans le pays. A Pokola, dans le département de la Sangha, une mère de huit enfants a été grièvement blessée par son conjoint au mois d'août dernier. Elle a été évacuée dans un centre hospitalier de Brazzaville.

Les violences conjugales ne s'observent pas qu'à l'égard des femmes, dans certains cas, les hommes aussi en sont victimes. Tel est le cas d'un homme, dans la ville d'Impfondo (Likouala), qui a trouvé la mort sous un coup de hache appliqué par son épouse d'origine centrafricaine.

L.G.O.

« Il n'y a pas d'arrangement à l'amiable avec les auteurs de violence car, ils doivent être traduits en justice. Les tribunaux sont faits pour juger ce genre de situation parce que les femmes n'acceptent pas d'être violentées chaque fois »

*La BSCA
vous souhaite
Meilleurs vœux 2019*



JUSTICE

Jean Didier Elongo écope de deux ans d'emprisonnement ferme

Reconnu coupable de détournement des fonds publics, l'ancien directeur général de contrôle des marchés publics (DGCMP) doit payer six cent cinquante millions FCFA dont une amende de cinquante millions et six cents millions à titre de dommages et intérêts à l'Etat congolais.

Jugé par la Cour d'appel de Brazzaville depuis quelques semaines pour détournement de fonds publics lorsqu'il dirigeait la DG-CMP, Jean Didier Elongo a été condamné, le 23 janvier, à vingt-quatre mois d'emprisonnement ferme. Selon le verdict quelque peu clément prononcé par le premier président de la Cour



Jean Didier Elongo condamné à deux ans d'emprisonnement ferme/Adiac

« Par ces motifs, statuant publiquement, contradictoirement en matière criminelle en premier et dernier ressort sur l'action publique, déclare l'accusé Jean Didier Elongo coupable des faits mis à sa charge. En répression, lui faisant application de la loi, le condamne à la peine de vingt-quatre mois d'emprisonnement ferme et à une amende de cinquante millions FCFA. Sur les intérêts civils, reçoit l'Etat congolais en sa constitution de partie civile et condamne l'accusé à payer à l'Etat congolais la somme de six cents millions FCFA à titre de dommages et intérêts »

d'appel, Christian Oba, l'accusé a été reconnu coupable « d'avoir à Brazzaville courant 2009 à 2018, en tout cas depuis tant couvert par la perception de l'action publique, détourné ou dissipé frauduleusement à son propre avan-

tage ou à celui d'une institution ou d'un tiers, tout ou partie des deniers publics ou privés dont il avait individuellement la charge en raison de ses fonctions. »

Pour la cour, les sommes d'argent soustraites, détournées ou dis-

sipées étaient supérieures à cinquante millions FCFA, faits prévus et punis par les dispositions de l'article 15 alinéas 1 et 2 de la loi 5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions

assimilées.

« Par ces motifs, statuant publiquement, contradictoirement en matière criminelle en premier et dernier ressort sur l'action publique, déclare l'accusé Jean Didier Elongo coupable des faits mis à sa charge. En répression, lui faisant application de la loi, le condamne à la peine de vingt-quatre mois d'emprisonnement ferme et à une amende de cinquante millions FCFA. Sur les intérêts civils, reçoit l'Etat congolais en sa constitution de partie civile et condamne l'accusé à payer à l'Etat congolais la somme de six cents millions FCFA à titre de dommages et intérêts », peut-on lire dans le verdict de la cour.

Ainsi, trois jours d'audience ont suffi aux juges et au jury pour trancher. Notons que le ministère public avait requis dix ans d'emprisonnement ferme contre l'accusé alors que les avocats de la défense plaidaient non coupable, disaient-ils, par faute de preuves de l'accusation. Condamné, Jean Didier Elongo, en détention depuis le 9 février 2018, dispose de trois jours pour pourvoir cette décision en cassation.

Parfait Wilfried Douniama

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Plus de cent vingt nouvelles espèces de la flore récoltées par l'herbier national du Congo

Le chef de service de l'herbier national, le Pr Jean-Marie Mountsamboté, a annoncé récemment à Brazzaville la récolte de cent vingt-sept échantillons des espèces nouvelles de la flore congolaise dans les zones de Zanaga (Lékoumou) et d'Epéna (Likouala).

Selon le Pr Jean-Marie Mountsamboté, la récolte se fait dans toutes les zones non explorées du pays telles que le Mayombe, le Plateau Batéké. Avec beaucoup d'efforts, a-t-il signifié, le Congo pourrait atteindre mille espèces de flore. Aussi a-t-il souligné la nécessité de poursuivre des missions dans les autres zones non explorées pour renforcer l'herbier national. Pour ce faire, il compte sur l'appui du gouvernement. « Avec le concours du Premier ministre, Clément Mouamba, qui nous a promis lors des journées scientifiques, je crois que nous allons fournir des efforts pour connaître toute la flore du Congo », a-t-il déclaré dans un communiqué de presse du ministère en charge de la Recherche scientifique. Le chef de service de l'herbier national a aussi informé de l'existence de cinq mille à six mille échantillons botaniques

déjà récoltés dont le travail se situe actuellement à l'étape de l'informatisation et de la numérisation. A l'herbier national, il se fait de la taxonomie, c'est-à-dire l'identification des plantes pour les nommer et les classer dans les armoires. L'herbier national contribue au développement du pays. C'est ainsi que les plantes alimentaires, médicinales et les bois d'œuvre doivent être identifiés et nommés avant leur vente auprès des firmes. Il s'agit donc d'un levier important dans le développement économique du pays.

Rappelant la nécessité de pourvoir le service de l'herbier national de spécialistes, le Pr Mountsamboté a lancé un appel au Conseil scientifique de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles qui est sa tutelle pour recruter des étudiants en master 2 et en doctorat. «

C'est grâce à l'appui du ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou que l'herbier national a obtenu des conditions de travail appréciables », a-t-il témoigné, expliquant que cette structure devra toujours être climatisée et bien protégée avec des baies vitrées pour éviter la poussière et la moisissure.

Doter l'herbier des moyens de sa politique

Le Pr Jean-Marie Mountsamboté a, par ailleurs, reconnu la difficulté pour assurer la relève. La botanique, a-t-il dit, est une science difficile. « Si vous n'êtes pas passé par une école de formation, c'est presque impossible de travailler sur la botanique. Toutefois, la relève, on peut la trouver à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie et la Faculté des sciences où l'on forme des étudiants en bota-



Le Pr Jean-Marie Mountsamboté/DR

nique », a-t-il précisé.

L'herbier national manque encore de moyens matériel, technique et financier malgré les efforts et l'appui du ministre de tutelle. La récolte, la mise sous presse, le séchage et le montage correct des échantillons autant que la confection de bonnes étiquettes sont les conditions nécessaires à la constitution d'un herbier bien préservé, complet et porteur d'informations scientifiques. Un herbier est à la fois un musée et une banque de données, c'est avant tout un lieu de stockage d'informations sous forme d'échantillons botaniques. Il abrite une collection

d'échantillons de plantes destinées à l'étude scientifique et qui a souvent nécessité une longue période pour la constituer.

Conscient de l'importance de ce secteur, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a échangé, il y a quelques jours, avec une délégation de Sud expert plante, composée du Pr Bonaventure Sonke et du Dr Lyse Zomagot. L'entretien a porté sur le renforcement des capacités des acteurs de l'herbier du Congo, en impliquant au plus grand niveau les jeunes afin de les inviter à s'intéresser à la biodiversité.

P.W.D.

COOPÉRATION

L'UE et l'UA envisagent un partenariat "plus fort"

Réunis à Bruxelles, en Belgique, les 21 et 22 janvier, les chefs de la diplomatie des deux organisations ont manifesté une volonté commune d'aller vers un partenariat "plus fort", a déclaré la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.

La réunion ministérielle UE-UA (Union africaine) était coprésidée par Federica Mogherini et le chef de la diplomatie rwandaise, Richard Sezibera. Elle était axée sur les aspects politiques liés à la paix, la sécurité et la gouvernance, les aspects économiques couvrant le commerce, les investissements ainsi que l'intégration économique et le multilatéralisme.

Les échanges ont également porté sur la mise en œuvre des conclusions du cinquième sommet UA-UE qui s'était déroulé les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, constituant une étape majeure de l'évolution vers un partenariat encore plus étroit, mutuellement bénéfique et mieux adapté à un contexte mondial en évolution rapide.

Ainsi, Federica Mogherini a déclaré : « Nous avons une volonté commune de renforcer notre coopération et d'aller de l'avant vers un partenariat et une amitié encore plus forts et plus profonds », dans le monde « compliqué » d'aujourd'hui, où l'Europe et l'Afrique « sont plus proches que jamais ». Elle a relevé : « Nous tous, Européens et Africains, voulons une Afrique plus forte avec des emplois de qualité pour les jeunes, des sociétés plus inclusives, avec la paix et la sécurité pour tous ». Puis, elle a insisté sur une coopération « plus étroite entre les peuples, les gouvernements et les continents ». Federica Mogherini s'est félicitée des résultats de la coopération entre l'UE et l'UA dans le domaine de la migration.

Avant d'évoquer la coopération avec l'Afrique dans les domaines de la paix et de la sécurité, citant, dans ce sens, le soutien de l'UE aux pays du G5 Sahel, à la Mission de l'Union africaine en Somalie ainsi que la mission de formation militaire de l'Union en République centrafricaine.

S'agissant du volet économique, Federica Mogherini a souligné que l'UE et l'UA sont venues d'approfondir leurs relations en matière de commerce et d'investissement, indiquant : « En Europe comme en Afrique, nous croyons au multilatéralisme ». Après, elle a rappelé l'initiative de la Commission européenne, notamment une nouvelle « Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables », et le souhait d'une « Afrique prospère pour le bien de son peuple car, une Afrique forte renforcera l'Europe et les Européens ».

Noël N'dong

MIGRANTS

La mission Sophia de l'UE poursuit ses opérations

Même si le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, demande sa fin, la mission militaire de l'Union européenne (UE) poursuivra sa lutte contre les trafiquants au large de la Libye, avec la participation de l'Allemagne malgré le non remplacement de sa frégate et les menaces de l'Italie, a-t-on appris.

« Il n'est pas question de suspension de participation. L'Allemagne continuera de participer à l'opération et rien n'indique qu'elle ne mettra pas à nouveau une unité navale à disposition à l'avenir », a expliqué une source européenne. Elle a ajouté : « Le retrait de l'Augsburg (la frégate allemande, ndlr) était prévu

vira de trois navires militaires : le Reina Sofia par l'Espagne, le Luigi Rizzo par l'Italie et l'Augsburg par l'Allemagne. La force est appuyée par des moyens aériens - hélicoptères et avions - mis à disposition par l'Espagne, l'Italie, la Pologne et le Luxembourg.

Un porte-parole allemand a indiqué que les dirigeants de son pays

« Si quelqu'un se retire, ce ne sera certainement pas un problème pour l'Italie (...). Soit les règles changent, soit il est mis fin à la mission », a réagi de son côté le vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur italien, en accusant la mission Sophia d'avoir « pour mandat de débarquer tous les migrants secourus seulement en Italie ».

L'opération militaire Sophia a été créée en 2015 sous le commandement italien après un naufrage meurtrier. Elle prévoit que tous les migrants secourus dans le cadre de cette mission soient débarqués dans un port italien. Il est vrai que le mandat de la mission Sophia a été prolongé mais, le service d'action extérieure de l'UE dirigé par l'Italienne Federica Mogherini doit soumettre début février une série d'options aux représentants des Etats membres.

Nestor N'Gampoula



pour le 6 février et la décision a été communiquée au commandant de la Force. Il appartient à l'Allemagne de décider et de communiquer sur l'utilisation de ses moyens ».

Pour continuer ses opérations, la mission Sophia, dont le mandat a été prolongé en décembre jusqu'au 31 mars prochain, se ser-

ne prévoient pas pour l'instant le remplacement de l'Augsburg par le navire Berlin, envoyé participer à des manœuvres de l'Otan en mer du Nord. En dépit de cela, l'armée allemande a maintenu son personnel au quartier général de Sophia, à Rome, a-t-il précisé. Pour l'ambassadeur allemand à l'Otan, Pascal Heyman, « l'opéra-

LE CENTRE D'ANALYSE D'IMAGES DÉPORTÉ DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL

L'inauguration de la structure a eu lieu le 17 janvier, dans l'enceinte de la direction départementale des douanes et des droits indirects du Kouilou, en présence d'Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, et des autorités de la ville.

C'est dans le but de doter le personnel des douanes d'un outil de travail moderne et adapté à un environnement nécessitant précision et célérité qu'a été mis en place le centre d'analyse d'images, fruit de la volonté commune du ministère des Finances et du budget, de la direction générale des douanes et de Cotecna.

« La mise en place de ce centre d'analyse marque une étape importante dans l'assistance à la modernisation et la synergie entre la douane et Cotecna. Ce centre, construit et équipé par Cotecna, est mis à la disposition de la douane pour héberger les analystes d'image dans un environnement de bonne gouvernance. En délocalisant la fonction clé d'analyse image hors du site des opérations de scanning, les agents douaniers pourront travailler de façon encore plus efficace et objective sans risque de pression supplémentaire. Les analystes des douanes disposent pour cela d'équipements modernes et d'un logiciel d'exploita-



tion et de supervision développé par Cotecna et appelé Coview », a dit Christophe Guyant, vice-président de Cotecna. Il a précisé : « Cette solution informatique permet une gestion centralisée de la totalité des opérations scanners. Les opérations d'analyse d'image seront ainsi réalisées depuis une salle distante équipée de

huit stations de travail capables de recevoir simultanément les images radioscopiques des conteneurs scannés ».

Le partenariat entre Cotecna et la République du Congo n'a cessé de se renforcer à travers la mise en place de nouveaux outils de facilitation du commerce et de

sécurisation des opérations douanières telles l'intégration du système d'analyse du risque aux processus de dédouanement, le transfert progressif de contrôle à destination et le remplacement de l'inspection physique par un contrôle scanner, non intrusif et plus rapide. « Cadres et agents des douanes, dorénavant vous avez un environnement qui vous permet de travailler dans les meilleures conditions et produire ainsi les résultats que l'Etat attend de vous. J'ose croire que ce cadre de travail vous permettra de mobiliser davantage les recettes afin de répondre aux attentes du gouvernement », a renchéri Henri Loundou, avant d'inviter les analystes d'images qui vont exercer dans ce centre à travailler avec la plus grande rigueur et le plus grand professionnalisme.

Toujours dans le cadre du partenariat Congo - Cotecna, 2019 sera marquée par l'installation et l'exploitation de scanners additionnels, entre autres aux aéroports de Pointe-Noire et de Brazzaville. Tout au long de l'année, le programme de formation et de transfert de compétences s'intensifiera pour permettre aux agents des douanes de s'approprier pleinement les outils technologiques mis à leur disposition.

Signalons que Cotecna a été la première société d'inspection à proposer de nouvelles technologies d'imagerie par scanner intégrées dans les procédures douanières avec l'installation des premiers scanners en Afrique au début des années 2000.



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le FMI abaisse ses prévisions de croissance

La croissance économique des pays de la région devrait passer de 2,9% en 2018 à 3,5 % en 2019 et à 3,6 % en 2020, selon un rapport de l'institution financière internationale, publié le 21 janvier.

Pour 2019 et 2020, la projection du Fonds monétaire international (FMI) est inférieure de 0,3 point de pourcentage à celle d'octobre dernier, la diminution des cours du pétrole ayant entraîné des révisions à la baisse pour l'Angola et le Nigeria. Dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, l'institution de Bretton Woods a cependant indiqué que plus d'un tiers des pays d'Afrique subsaharienne devraient connaître une croissance de plus de 5% en 2019 et en 2020.

Le FMI a, par ailleurs, abaissé des prévisions de croissance mondiale pour 2019. Il table désormais sur une croissance de 3,5% cette année, soit 0,2 point de moins que la précédente estimation d'octobre, qui avait déjà été abaissée.

Toutefois, les estimations d'expansion pour les deux premières puissances, soit les Etats-Unis (2,5%) et la Chine (6,2%), restent inchangées. Le Fonds revoit à la hausse la prévision du Japon mais se montre bien plus pessimiste pour la zone euro (1,6% contre 1,9% estimé précédemment). En Europe, l'Allemagne subit la plus forte révision en baisse avec une croissance attendue désormais à 1,3% (-0,6 point), suivie de l'Italie (-0,4 point à 0,6%) et de la France (-0,1 point à 1,5%).

Le FMI note que la croissance mondiale demeure globalement solide mais ralentit plus que prévu, contrariée par les tensions commerciales et les risques politiques, tels le Brexit au Royaume-Uni et la fronde sociale en France.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE-RUSSIE

Sotchi va abriter le premier forum économique en 2019

En plein retour sur la scène africaine, le premier sommet russo-africain aura lieu, cette année, dans la ville de Sotchi en octobre 2019, a-t-on appris.

Des chefs d'État et représentants du monde des affaires russes et africains assisteront à l'événement pour dégager des pistes de coopération bilatérale. La reprise de relations entre la Russie et de multiples pays africains a été qualifiée de "grand retour de la Russie en Afrique" par plusieurs médias occidentaux, particulièrement en Centrafrique.

La première visite officielle du président zimbabwéen, en janvier, est venue renforcer ce

« La Russie a toujours été un partenaire puissant pour nous. Elle a soutenu l'Afrique surtout dans le cadre de sa lutte pour l'indépendance. Cette coopération a duré pendant de nombreuses années et nous sommes heureux de recommencer à coopérer avec le gouvernement de la Fédération de Russie »

constat. Dans ce contexte, un forum économique dédié aux relations russo-africaines vient d'être annoncé.

Le premier forum économique russo-africain se tiendra à Sotchi, en octobre 2019. L'accord sur l'organisation de cet événement a été obtenu lors d'un rendez-vous entre Anton Kobyakov, conseiller du président Vladimir Poutine, et Benedict Oramah, président du conseil d'administration de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), a annoncé le service de presse de la fondation publique Roscongress.

Des chefs d'État africains participeront à ce forum économique, aux côtés de représentants des affaires russes, africaines, internationales, ainsi que des membres de différentes associations d'intégration sur le continent africain.

Les deux parties sont convenues de mettre en place une réunion annuelle des actionnaires de l'Afreximbank en juin 2019 à Moscou. L'objectif sera de créer une base permettant de poursuivre le dialogue de haut niveau entre les pays dans le cadre des événements d'affaires futurs.

« Les événements à venir seront sans précédent dans les relations entre la Russie et les pays africains. Ils vont être un vecteur pour le développement de contacts multilatéraux pour les prochaines décennies », a déclaré Anton Kobyakov. Il a souligné l'importance stratégique et les avantages d'une coopération mutuelle avec l'Afrique. Aussi a-t-il exprimé l'espoir que ces rencontres interétatiques deviendront traditionnelles. La Fédération de Russie s'accorde sur une coopération militaire et technique avec seize pays africains. « La Russie a toujours été un partenaire puissant pour nous. Elle a soutenu l'Afrique surtout dans le cadre de sa lutte pour l'indépendance. Cette coopération a duré pendant de nombreuses années et nous sommes heureux de recommencer à coopérer avec le gouvernement de la Fédération de Russie », a indiqué Bénédic Oramah. Il a souligné que la Russie avait les capacités nécessaires, la puissance et l'expérience pouvant permettre d'aider les pays africains à se développer.

Noël N'dong

DIALOGUE NATIONAL CENTRAFRICAIN

Des délégations en route pour Khartoum

La concertation entre le gouvernement centrafricain et les quatorze groupes armés s'ouvre, ce 24 janvier, dans la capitale soudanaise. Une rencontre initiée par l'Union africaine (UA) sur les bases des conclusions du Forum de Bangui.

Le dialogue tant attendu, préparé depuis juillet 2017 par l'UA et soutenu par les principaux partenaires de Bangui, se veut plus ambitieux que les précédents. « Ces pourparlers pourraient se poursuivre deux à trois semaines. Il n'y a pas de date de fin spécifique », a indiqué Al-Dierdiry Ahmed, ministre soudanais des Affaires étrangères.

Au préalable, un long processus a été nécessaire, notamment la collecte et l'harmonisation des revendications des groupes armés. Des revendications qui seront donc au cœur des débats à Khartoum. La principale interrogation avant ce dialogue est la question de l'amnistie des chefs de guerre, réclamée par tous les groupes armés comme prérequis à un arrêt des hostilités, ce que Bangui a toujours refusé. Les autorités « auront du mal à arracher des concessions » à ce sujet, pense un cadre du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) dont les principaux chefs sont fréquemment cités dans des rapports de l'ONU pour violations des droits de l'homme.

Une branche des antibalaka, milices autoproclamées d'autodéfense, se dit de son côté prête à faire des concessions « si c'est dans l'intérêt du pays », selon Igor Lamaka, représentant des antibalaka emmenés par Patrice-Edouard Ngaïssona, récemment transféré à la Cour pénale internationale.

Des pourparlers difficiles, dans ce

pays en guerre depuis 2013, où pas moins de sept accords de paix ont été signés en cinq ans, sans qu'aucun n'aboutisse au retour de la stabilité. Même s'il existe encore des inconnues quant à la présence de certains leaders à Khartoum, ils sont nombreux à avoir répondu au rendez-vous. Parmi eux, le chef du groupe armé RJ, Arnel Sayo, qui assure de sa bonne volonté dans ce processus. « Notre disponibilité a été marquée déjà par l'adhésion à ce processus DDR. C'est ce qui se réaffirme maintenant par notre présence pour le forum de Khartoum. Le seul souhait que nous attendons, au retour de ces assises, c'est que le vivre ensemble soit obtenu et qu'une voie de sortie définitive de crise soit scellée », a-t-il déclaré.

Ce dialogue « n'inspire pas confiance. On voulait que ce soit dans un pays neutre, à Addis-Abeba (Ethiopie) ou à Kigali (Rwanda) mais, les Russes ont poussé pour Khartoum », a fait savoir un dirigeant du FPRC, l'un des principaux groupes armés dont le leader, Noureddine Adam, sera néanmoins présent à Khartoum. Le Soudan est « une des principales plates-formes d'approvisionnement en armes des groupes armés centrafricains », a relevé un observateur de la crise à Bangui qui s'inquiète de la partialité de ce pays. Si Noureddine Adam sera bien à Khartoum, Ali Darassa, leader d'un autre groupe armé important, l'Unité

pour la paix en Centrafrique (UPC), sera absent. Il a estimé que les récents combats mi-janvier entre l'UPC et des soldats de l'ONU à Bambari ne « permettent pas » sa présence au dialogue mais, son groupe y sera malgré tout représenté.

Le Soudan, allié de Moscou, a déjà abrité une tentative de médiation parallèle fin août, que les principaux partenaires de Bangui ont condamné. Le dialogue « doit se faire sous l'égide de l'UA » et non de la Russie, a plusieurs fois martelé la France.

Un dialogue national qui intervient alors qu'environ 80% du territoire est aujourd'hui aux mains des groupes armés et que des incidents et des combats sont encore réguliers. La dernière médiation en date remonte à 2017, sous l'égide de l'Eglise catholique. Les groupes armés avaient repris les armes moins de 24 h après la signature d'un accord et une centaine de personnes avait été tuée à Bria (centre du pays).

Pour l'heure, seules les médiations locales, notamment menées par l'Eglise, semblent aboutir. « Il serait plus utile de renforcer les processus de dialogue et de médiation au niveau local », corrobore le groupe d'analyse International crisis group qui déplore le « peu d'effet » des médiations internationales, notant qu'elles ont néanmoins « l'avantage de mobiliser l'attention internationale sur la crise centrafricaine ».

Josiane Mambou Loukoula

CÉLÉBRATION

La communauté internationale se souvient du rôle clé de l'éducation

Dans l'objectif d'inciter les gouvernants ainsi que les ministères de tutelle à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, le monde commémore, ce 24 janvier, la Journée mondiale de l'éducation.

Pour justifier le bien-fondé de la célébration de l'événement, l'Unesco a reconnu que l'éducation était un droit humain. En proclamant cette Journée mondiale de l'éducation, les États membres des Nations unies reconnaissent l'importance et le rôle d'assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous à tous les niveaux. Ceci, afin que chaque personne puisse accéder à l'apprentissage tout au long de sa vie et acquérir les connaissances ainsi que les compétences nécessaires pour participer pleinement à la vie de la société et contribuer au développement durable. C'est ce qui justifie le fait que le droit à l'éducation soit inscrit dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un texte qui exige que l'enseignement élémentaire soit gratuit et obligatoire.

Cependant, dans la même optique, la convention relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989, demande de son côté que les pays rendent l'enseignement supérieur accessible à tous. « L'éducation est essentielle au développement durable de nos pays », souligne l'Unesco, ajoutant qu'avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en septembre 2015, l'humanité recon-

naît que l'éducation est aussi un facteur indispensable pour le succès et l'atteinte des dix-sept Objectifs de développement durable.

Éducation universelle, un défi incontournable à relever

Pour l'Unesco, l'éducation constitue pour les États un défi indéniable qu'il faut relever d'autant plus qu'elle offre aux enfants la possibilité de sortir de la pauvreté et de s'engager sur la voie d'un avenir prometteur et meilleur. Par ailleurs, selon cette institution, les statistiques montrent que dans le monde, environ deux cent soixante-quatre millions d'enfants et adolescents n'ont toujours pas la possibilité d'aller à l'école ou de terminer leur scolarité alors que plus d'un cinquième d'entre eux sont en âge de fréquenter à l'école primaire.

S'appuyant sur le rapport mondial de suivi sur l'éducation, l'Unesco signifie que la pauvreté, la discrimination, les conflits armés, les situations d'urgence et les effets du changement climatique sont autant de facteurs qui rendent l'accès à l'école difficile. « La migration et les déplacements forcés affectent aussi négativement l'éducation des enfants », a conclu l'organisation.

Rock Ngassakys

BRÈVES

Nigeria

L'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, a accusé le chef de l'Etat Muhammadu Buhari, candidat à un deuxième mandat, de préparer des fraudes massives pour remporter les élections générales du 16 février. Olusegun Obasanjo, qui avait soutenu l'actuel président lors de son élection en 2015, n'a cessé ces derniers mois de critiquer son bilan et a cette fois apporté son soutien au principal candidat de l'opposition à la présidentielle, Atiku Abubakar. L'ancien président a, dans une cinglante lettre ouverte, émis des doutes sérieux quant à l'intégrité, l'impartialité et la compétence actuelles de la Commission électorale nationale pour organiser des élections justes, libres et crédibles. Il s'en est ensuite pris directement à Buhari, l'accusant de recruter des agents pour falsifier les résultats des élections avant le scrutin.

Zimbabwe

Le président Emmerson Mnangagwa a interrompu une tournée à l'étranger après des manifestations et leur répression brutale dans son pays, déclarant qu'il voulait « un Zimbabwe calme, stable et qui fonctionne de nouveau ». Mnangagwa, à la recherche d'investissements étrangers, se trouvait dimanche au Kazakhstan, après avoir entamé sa tournée le 14 janvier par la Russie. En raison de la situation économique, il est rentré, dit-il, après une semaine très productive de rencontres commerciales bilatérales, annulant ainsi sa participation au prochain Forum de Davos. Le pays y sera représenté par son ministre des Finances, Mthuli Ncube. Au moins douze personnes ont été tuées et soixante-dix-huit blessées par balles, la semaine dernière, selon le Forum des ONG des droits de l'homme au Zimbabwe, une coalition d'organisations qui a recensé plus de deux cent quarante cas d'agressions et tortures.

Sénégal

Le Conseil constitutionnel sénégalais a publié la liste officielle des cinq candidats en lice pour l'élection présidentielle du 24 février, dont le chef de l'Etat sortant, Macky Sall. Ses deux principaux opposants, l'ex-maire de Dakar, Khalifa Sall, et l'ancien ministre Karim Wade ont été écartés définitivement. Identique à la liste provisoire publiée le 14 janvier, elle a été affichée en fin de soirée sur des panneaux disposés devant le siège du Conseil constitutionnel. Outre celle de Macky Sall, le Conseil a validé, comme la semaine précédente, les candidatures du député Ousmane Sonko, ancien haut fonctionnaire et figure montante de l'opposition, de l'ex-Premier ministre Idrissa Seck, d'un proche de l'ancien président Abdoulaye Wade (2000-2012), Madické Niang, et du candidat du Parti de l'unité et du rassemblement, El Hadji Sall.

Ethiopie

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est félicité de la nouvelle loi historique en Ethiopie sur les réfugiés, qui leur permettra désormais d'obtenir des permis de travail, d'accéder à l'école primaire, de se faire délivrer des permis de conduire et d'enregistrer légalement les événements de la vie, tels que la naissance et le mariage, ainsi que d'accéder aux services bancaires dans le pays. Le parlement éthiopien a adopté une révision de ses lois en vigueur, ce qui en fait désormais l'une des politiques sur les réfugiés les plus progressives en Afrique. L'Ethiopie accueille actuellement plus de neuf cent mille réfugiés, principalement du Soudan du Sud, de la Somalie et de l'Erythrée voisins, ainsi qu'un plus petit nombre de réfugiés originaires du Yémen et de la Syrie.

Somalie

L'armée américaine a tué, le 19 janvier, cinquante-deux islamistes somaliens au cours de frappes aériennes à la suite d'une attaque de combattants shebabs contre une base militaire somalienne dans le sud du pays, selon un communiqué du commandement américain en Afrique. Les shebabs ont revendiqué l'attaque, affirmant avoir tué quarante-deux soldats somaliens. Auparavant, au moins huit soldats somaliens avaient été tués le matin du 19 janvier par des combattants shebabs dans l'attaque de leur camp à la périphérie de Kismayo, ville portuaire du sud. Les combattants islamistes, lourdement armés, avaient lancé à l'aube leur attaque, suivie d'un échange de tirs qui a duré plusieurs heures. Six soldats ont été tués au cours de l'attaque et deux autres sont morts après l'explosion d'un véhicule piégé lorsque les forces ont repris le contrôle de leur base. L'armée américaine a intensifié ses frappes aériennes contre les combattants islamistes depuis 2017.

Madagascar

Le président malgache élu le mois dernier, Andry Rajoelina, a pris ses fonctions, le 19 janvier, après avoir prêté serment à Antananarivo devant les neuf juges de la Haute cour constitutionnelle. Conformément à la constitution, Andry Rajoelina a juré « d'exécuter dans la vertu » sa fonction de président de la République de Madagascar et d'utiliser ses pouvoirs « pour garantir et renforcer l'unité nationale et les droits de l'homme ». Pour la première fois de l'histoire de l'île habituée à des crises politiques depuis son indépendance de la France en 1960, l'investiture du président a eu lieu en présence de ses rivaux électoraux et des précédents chefs d'Etat Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina. Le 18 janvier, pour la première fois aussi dans l'histoire du pays, une passation de pouvoir avait été effectuée entre deux présidents élus, Rajaonarimampianina et Rajoelina.

Josiane Mambou Loukoula et l'AFP

VIOLENCES ET HARCÈLEMENT

L'Unesco déplore la gravité des problèmes à l'école

Dans un rapport rendu public le 22 janvier à Londres, au Royaume-Uni, l'organisation relève que la violence et le harcèlement en milieu scolaire sont des sujets majeurs dans le monde.

Intitulée « Derrière les chiffres : mettre fin à la violence et aux brimades à l'école », l'étude publiée à l'occasion du Forum mondial de l'éducation 2019, le plus grand rassemblement au monde des ministres de l'éducation et des compétences, montre que malgré la gravité du problème, certains pays ont réalisé des progrès considérables. Les Etats concernés, soixante-onze au total, ont notamment fait des efforts en ce qui concerne la réduction ou la maîtrise de la violence et de l'intimidation à l'école.

Le texte analyse la prévalence ainsi que les tendances mondiales et régionales, la nature et l'impact du problème et les réponses apportées avec succès au niveau national. Il rassemble des données quantitatives et qualitatives provenant d'une série d'enquêtes mondiales et régionales couvrant cent quarante-quatre pays et territoires dans toutes les régions du monde. Ce qui l'a permis de présenter les preuves les plus récentes et complètes sur la violence et le harcèlement en milieu scolaire.

Les auteurs de la publication notent que près d'un élève sur trois (32%) a été victime d'in-

timidation par ses camarades à l'école au moins une fois au cours du mois écoulé et une proportion similaire est touchée par la violence physique. Ils soulignent que l'intimidation physique est le type d'intimidation le plus fréquent dans de nombreuses régions, à l'exception de l'Amérique du nord et de l'Europe, où l'intimidation psychologique est la plus répandue.

L'Unesco affirme que les enfants qui sont perçus comme différents de quelque manière que ce soit risquent davantage d'être victimes d'intimidation, précisant que l'apparence physique est sa cause la plus courante. Les deuxièmes raisons les plus fréquemment citées par les étudiants concernent la race, la nationalité ou la couleur.

Pour ce qui est des efforts consentis en vue de tenter de contrer les violences et le harcèlement, le rapport note qu'un leadership politique et un engagement de haut niveau, associés à un cadre juridique et politique solide traitant de la violence à l'encontre des enfants, de la violence à l'école et de l'intimidation, se sont révélés efficaces. Ce qui a permis effectivement de réduire ou maintenir une faible prévalence de la violence et

de l'intimidation à l'école.

« Nous sommes vivement encouragés par le fait que près de la moitié des pays disposant de données dispose de taux de violence et de brimades à l'école moins élevés. Cela prouve qu'avec un leadership politique fort et d'autres facteurs - la collaboration, le signalement et le suivi - nous pouvons atténuer le climat de peur créé par l'intimidation et la violence à l'école », a estimé Stefania Giannini, sous-directrice générale de l'Unesco pour l'éducation. « Tous les enfants et tous les jeunes ont droit à un environnement d'apprentissage sûr, inclusif et efficace », a-t-elle souligné.

Notons que l'Unesco contribue à la campagne « Safe to learn », une nouvelle initiative visant à mettre fin à la violence à l'école afin que les enfants puissent apprendre, s'épanouir et réaliser leurs rêves. La campagne a été initialement conçue par des membres du Partenariat mondial pour la lutte contre la violence à l'égard des enfants : l'Unesco, l'Unicef, le Département britannique du développement international et l'Initiative des Nations unies pour les filles.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Poursuite de la campagne de reboisement

La désertification que subit le pays l'a conduit à une campagne nationale dans laquelle des centaines de volontaires se sont lancés dans la plantation de milliers d'arbres.

Au total, six mille arbres ont déjà été plantés et l'initiative vise à terme vingt-cinq mille arbres d'ici à la fin de l'année. Au cours des deux dernières années, la campagne « Branches » a permis de mettre en terre de jeunes arbres et des pousses dans des forêts épuisées et dans des zones auparavant dépourvues de couvert arboré.

« La campagne a plusieurs objectifs dont certains sont d'ordre social. Certains objectifs concernent la préservation de l'environnement ainsi que la sensibilisation des citoyens aux questions environnementales. Bien sûr, et comme nous le savons tous, de grands changements climatiques sont en cours. L'un de nos objectifs est d'accroître la taille des forêts, de faire comprendre l'importance des arbres et de lutter contre tous les types d'exploitation forestière, compte tenu de la rapidité avec laquelle l'activité s'est étendue récemment », a expliqué Anwar Bouz Anin, superviseur de la campagne « Branches ».

L'initiative verte pour encourager le reboisement en Libye s'étend également aux écoles où l'on enseigne aux enfants à aimer et planter des arbres. La campagne

visé aussi à sensibiliser les jeunes à l'importance de la végétation.

« Nous avons proposé cette idée aux élèves des écoles et aux enfants, afin de pouvoir leur inculquer l'amour qu'ils pourront ensuite transférer aux arbres. Lorsque l'enfant s'adonne à planter l'arbre dans le sol, il le fera avec cet amour et ce soin. Ainsi, l'arbre pourra grandir avec amour, faire pousser des feuilles. L'enfant plante l'arbre dans son école et s'il ne fleurit pas, l'enfant continue à l'ensemencer et à lui donner doublement l'amour », a indiqué Saleh Shaqan, membre de l'association Tree lovers et professeur de jardinage.

Ces dernières années, la Libye a été témoin de graves cas de déforestation, principalement imputables à des milices armées qui, en période de conflit, avaient occupé des forêts et épuisé leur couvert forestier.

« Nous savons tous que les arbres absorbent le dioxyde de carbone parmi d'autres gaz et libèrent de l'oxygène, le principal gaz nécessaire à la respiration humaine. Nous espérons que toutes les villes le feront comme la ville d'al-Khums. Le point le plus important, c'est que les citoyens libyens s'emploient à préserver

les arbres, en particulier les bergers et les propriétaires de bétail... Ils doivent s'occuper des arbres, s'efforcer au mieux de les préserver de l'espace pour leur permettre de pousser », a conclu Milad Daabaj, employé de la compagnie Spring et bénévole de la campagne « Branches ».

Selon les campagnes de reboisement, la forêt d'al-Kashafa à Misrata, où près de dix-mille arbres ont été détruits, et celle de Wadi Kaam dans la ville de Zilten, où trois mille arbres ont été coupés, sont extrêmement déboisées.

En effet, la lutte contre le réchauffement climatique est une action qui se veut planétaire, tant il est vrai que les conséquences de gaz à effet de serre sont sans limite. Des conséquences dues aux diverses causes allant des catastrophes naturelles aux éboulements de sol, dont l'homme, l'occupant même de la planète, en est tenu pour responsable numéro un.

Conscient de cet état des choses, le monde se mobilise en vue de tenter de remédier à cette situation. C'est dans ce registre que s'inscrit la campagne « Branches » en Libye.

Yvette Reine Nzaba

INTERVIEW

Bruce Abdoulaye : « J'ai toujours voulu transmettre ce que j'ai reçu durant ma carrière »

Retraité des terrains depuis 2017, l'ancien footballeur international congolais, 36 ans, s'est depuis lancé dans la carrière d'entraîneur. Après une première expérience en CFA 2, il vient d'inaugurer son centre d'entraînement personnalisé à Bourg-en-Bresse : le Pôle performance academy.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Bruce, en marge de ton poste d'entraîneur des U-13 de Bourg-Sud (Départementale 3), tu viens d'ouvrir ta structure d'entraînement: le Pôle performance academy. Peux-tu nous présenter le concept ?

Bruce Abdoulaye (B.A.) : C'est une académie essentiellement destinée au développement et à l'individualisation du joueur. C'est une envie qui a germé lors de mes dernières années de joueur et de mon expérience sur le banc de Louhans-Cuiseaux (ndlr : 7e de son groupe de CFA2 lors de la saison 2017-2018). Depuis six mois, j'ai travaillé à la mise en place concrète de ce projet, sachant que j'avais déjà beaucoup de parents et de jeunes qui étaient demandeurs. Aujourd'hui, je me lance et je suis très heureux. Ces derniers mois, je suis allé visiter des clubs tels que la Juventus, Hoffenheim et l'Espanyol Barcelone pour observer leurs méthodes de travail. Tout cela pour apporter de la pertinence sur le plan individuel, que ce soit technique ou physique.

L.D.B. : Concrètement, que va-t-on apprendre au Pôle performance academy ?

B.A. : La base du perfectionnement, c'est d'accentuer les points forts et de gommer les points faibles. Moi, je veux y ajouter mon expérience de joueur, avec plus de trois cents matchs en carrière. Il faut mettre le stagiaire dans une systémie positive car, le développement vient en travaillant techniquement, tactiquement mais aussi sur le plan psychologique. C'est ce que je veux mettre en application pour aider des jeunes joueurs à devenir les grands joueurs de demain.

L.D.B. : A qui sont destinés ces stages ?

B.A. : Nous sommes axés sur la préformation et la formation avec des joueurs qui évoluent en championnats nationaux de jeunes. Mais aussi un peu de post-formation, avec des joueurs de CFA 2 ou CFA, qui aspirent à rejoindre des struc-



Bruce Abdoulaye, ici avec les U-13 de Bourg-Sud, vient d'ouvrir son Pôle performance academy à Bourg-en-Bresse (DR)

tures pros et savent que ça se joue sur des détails. Car aujourd'hui, les entraîneurs professionnels attendent un niveau technique élevé, quel que soit le poste du joueur.

L.D.B. : Cette académie est-elle une étape supplémentaire dans ta jeune carrière d'entraîneur ?

B.A. : J'ai commencé très tôt à passer mes diplômes car, j'ai toujours voulu transmettre ce que j'ai reçu durant ma carrière. L'académie est une manière de le faire mais, bien évidemment, je garde l'objectif d'exercer au niveau professionnel.

L.D.B. : Avant l'interview, tu expliquais avoir refusé une offre de sélectionneur adjoint d'une sélection africaine. C'est trop tôt ?

B.A. : Je voulais me consacrer à 100% sur le lancement du Pôle performance académie. Je veux d'abord le rendre pérenne et continuer à apprendre pour atteindre un objectif qui me tient à cœur : entraîner au Congo. En plus de la légitimité de l'ancien joueur, qui a porté ce maillot pendant plus de cinq ans, j'ai désormais acquis les

connaissances techniques avec des diplômes que beaucoup peinent à obtenir : j'ai tous mes diplômes d'Etat, donc l BE1 et le BE2 complet et le Desjepts (ndlr : diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports) qui permettent d'entraîner en National et d'être adjoint jusqu'en Ligue 2. Je veux, un jour, revenir par la grande porte et réussir où beaucoup ont échoué.

L.D.B. : Quel entraîneur t'a le plus marqué durant ta carrière de joueur ?

B.A. : Il y en a plusieurs. Sur le plan technique et tactique, c'est Didier Ollé-Nicole (ndlr : actuel entraîneur d'Avoukou à Orléans). Jean-Louis Garcia avait aussi une grande science du détail. Au niveau du caractère, du charisme de l'entraîneur, je pense à Michel Der Zakarian et notre sélectionneur Ivica Todorov. Ce sont eux qui m'ont donné cette envie de transmettre à mon tour l'amour de ce sport.

Propos recueillis par Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Paterne Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Mathias Boutoufouilamio, Luc Faustin Avalamo, Mme Boutoufouilamio née Samba Nicole, Olga Samba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur mère, belle mère et soeur Julienne Nsona, le 17 janvier 2019 à l'hôpital de Makélékélé. La veillée mortuaire se tient au n°34 de l'avenue Matsoua.

Programme des obsèques :

Mercredi 30 janvier :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville.

14h00 : départ pour le village Mbanza Nkaka (Boko-Pool).



M
MIKHAEL'S
HOTEL & RESIDENCE

AVIS DE LOCATION IMMOBILIERE

Bénéficiez d'un service de luxe et de la visibilité que vous méritez !

Louez vos appartements meublés, vos bureaux et vos espaces commerciaux, au Mikhael's Hotel & Residence, sis 67 avenue Nelson-Mandela, centre-ville.

Pour tous renseignements, prière de contacter les numéros ci-après : 06 677 15 06 / 06 466 66 21

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN RDC

La prestation de serment du nouveau président confirmée pour ce jeudi

La prise de fonctions de Félix Tshisekedi, nouveau chef de l'Etat récemment élu, est maintenue pour ce 24 janvier.

La prestation de serment est prévue à partir de midi, au Palais de la nation de Kinshasa, siège de l'actuelle présidence. C'est la première passation pacifique de pouvoir d'un président à l'autre depuis l'indépendance proclamée dans ce même palais, le 30 juin 1960. Félix Tshisekedi, 55 ans, s'apprête à devenir le cinquième président de la République dé-

mocratique du Congo (RDC) en prenant le relais de Joseph Kabila, qui avait prêté serment le 26 janvier 2001, dix jours après l'assassinat de son père et prédécesseur, Laurent-Désiré Kabila, par un garde du corps.

La victoire de Félix Tshisekedi n'est pas reconnue par l'autre candidat de l'opposition, Martin Fayulu, qui s'auto-proclame le

«président élu» et dénonce un «putsch électoral» de Joseph Kabila avec la complicité de Tshisekedi. L'Union africaine et l'Union européenne ont indiqué, dans un communiqué commun, qu'elles étaient prêtes «à travailler avec le président Tshisekedi et avec toutes les parties congolaises». Félix Tshisekedi devra choisir un Premier ministre au sein de la majorité de l'Assemblée nationale qui reste acquise aux proches du président Kabila.

D'après AFP

Un plaidoyer pour un Etat de droit et démocratique

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH), à travers cinq recommandations faites au nouveau président élu, Félix-Antoine Tshilombo Tshisekedi, veut voir le pays changer de page et répondre à ce que les Congolais attendent de nouvelles institutions de la République.

Tout en applaudissant le peuple congolais pour avoir réussi à imposer une alternance politique pacifique au sommet de l'Etat, les chercheurs de l'IRDH ont félicité, le 23 janvier, le nouveau président élu du pays. Ils lui ont fait, par la même occasion, quelques recommandations en vue de faire de la République démocratique du Congo (RDC) un Etat de droit et véritablement démocratique.

En rapport avec la réconciliation nationale, les chercheurs de l'IRDH attendent que Félix Tshilombo Tshisekedi vide les recommandations de l'Accord de la Saint-Sylvestre de décembre 2016, restées en

souffrance. Ils pensent, entre autres, à la libération des prisonniers politiques, la fin des poursuites judiciaires politiquement motivées et la facilitation du retour des personnes contraintes à l'exil pour leurs opinions.

Pour ce qui est de la paix et la sécurité, ces scientifiques exhortent le nouveau président de la République à renforcer les dispositifs sécuritaires permettant de mettre hors d'état de nuire des groupes armés dans l'est du pays ainsi que des milices auteurs des conflits interethniques.

Refléter l'effectivité de l'alternance

Pour ces chercheurs, le prochain gouvernement devra, par ailleurs, refléter l'effectivité de l'alternance. « La nomination des nouvelles personnalités symboliserait la rupture avec des pratiques d'abus de pouvoir; violations des droits humains, répressions des li-

bertés publiques, détournements des deniers publics, mensonges d'Etat et autres freins à l'édification de la démocratie et de l'Etat de droit », ont-ils fait savoir.

Du pouvoir judiciaire, les chercheurs de l'IRDH attendent que le Conseil supérieur de la magistrature, les cours et tribunaux, le barreau national ainsi que les barreaux près les cours d'appel participent à contraindre effectivement les gestionnaires de la chose publique à rendre compte, dans le respect des lois de la République. « Dans un Etat de droit, seules les lois s'imposent », ont-ils rappelé, souhaitant, en outre, que les deux chambres du parlement ne servent de tranchées de repli stratégique ni de refuge des dirigeants déçus par le peuple. « Que tout celui qui a un dossier judiciaire réponde de ses actes criminels », ont-ils insisté.

Lucien Dianzenza

GRANDS LACS

Huang Xia, nouvel émissaire de l'ONU dans la région

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé le 22 janvier un ambassadeur chinois comme son nouveau représentant pour la région. Une première pour Pékin qui illustre son rôle croissant au sein de l'organisation.

Le nouvel envoyé spécial d'Antonio Guterres pour la région des Grands Lacs succédera à l'Algérien Said Djinnit qui a achevé plus de quatre ans de mission.

Huang Xia dispose de plus de trente ans d'expérience diplomatique dans le monde, notamment en Afrique où il a exercé plusieurs hautes fonctions, a souligné l'ONU dans un communiqué. Au cours de sa carrière, le diplomate a notamment été ambassadeur de Chine au Niger (2009-2012), au Sénégal (2012-2015) et en République démocratique du Congo (2015-2018).

Auparavant, il avait aussi travaillé dans les ambassades chinoises au Gabon et en France. Né en 1962, Huang Xia est marié et a un fils.

Très impliquée diplomatiquement et économiquement en Afrique, la



Chine est devenue récemment le deuxième contributeur financier à l'ONU après les Etats-Unis, une place occupée jusqu'alors par le Japon. La part chinoise atteint aujourd'hui 12% du budget de fonctionnement des Nations unies et 15% de celui des opérations de paix. Membre permanent du Conseil de sécurité doté d'un droit de veto, Pékin est aussi un grand fournisseur de troupes aux missions de paix onusiennes, avec plus de deux mille cinq cents Casques bleus chinois déployés no-

tamment au Mali, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud ou au Liban.

La région des Grands Lacs que l'ONU essaye de stabiliser depuis plusieurs années via une action transversale en sus d'interventions bilatérales inclut des pays comme le Burundi, l'Ouganda, la République du Congo et le Rwanda.

Le bureau de l'émissaire pour les Grands Lacs est situé à Nairobi, au Kenya.

D'après AFP

Denis Sassou N'Guesso félicite Félix Tshisekedi

Dans un message rendu public, le 23 janvier, le président de la République du Congo adresse ses félicitations au nouveau président élu de la République démocratique du Congo (RDC), à l'occasion de son sacre à la magistrature suprême de son pays.

« Monsieur le président, votre accession à la magistrature suprême de la République démocratique du Congo m'offre l'opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, toutes mes félicitations auxquelles je joins mes vœux de pleins succès dans l'accomplissement de vos nouvelles fonctions », écrit notamment le chef de l'Etat congolais.

Denis Sassou N'Guesso assure, par ailleurs, Félix Tshisekedi de son entière disponibilité à « œuvrer au renforcement des relations séculaires et multiformes qui unissent les deux Congo ».

De source diplomatique, le ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, représentera le Congo à la cérémonie d'investiture, ce 24 janvier, du nouveau président de la RDC.

Les Dépêches de Brazzaville

João Manuel Gonçalves Lourenço congratule le chef de l'Etat élu



João Manuel Gonçalves Lourenço, président angolais

Le chef d'Etat angolais espère que le nouveau président élu de la République démocratique du Congo (RDC) connaîtra le plus grand succès dans l'accomplissement de la tâche noble et difficile qui lui a été confiée par le peuple congolais.

Au nombre des messages de félicitations adressés au président de la RDC nouvellement élu, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, il faudra compter également celui du président de l'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço. Le contenu du message traduit tout l'intérêt que cet Etat voisin accorde à la paix et à la stabilité de la RDC. Au nom du peuple et du gouvernement angolais, ainsi qu'à titre personnel, João Manuel Gonçalves Lourenço a tenu à féliciter son homologue congolais pour son élection au poste de président de la République, à la suite des élections du 30 décembre 2018.

Il s'est dit convaincu que le successeur de Joseph Kabila sera en mesure de garantir la stabilité nécessaire dont la RDC a besoin et espère qu'il accomplira avec succès la tâche noble et difficile que le peuple congolais vient de lui confier. « Nous sommes convaincus que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour promouvoir l'inclusion de toutes les forces de la nation congolaise et pour garantir la stabilité nécessaire pour jeter les fondements sur lesquels les Congolais espèrent : une démocratie complète, respect des différences et respect strict des droits de l'homme », a indiqué le président angolais dans son message.

João Manuel Gonçalves Lourenço a fait part de la disponibilité de l'Angola à aider le nouveau leadership congolais à surmonter toutes les épreuves qui pourront se dresser sur son chemin. De quoi rassurer son homologue qu'il peut toujours compter sur son pays dans toutes les actions immédiates et futures qu'il aura à mener. « Je voudrais dire à votre Excellence que vous pouvez compter sur la solidarité de l'Angola dans toutes les actions que vous menez pour renforcer les progrès et le développement de la RDC, dans le cadre des relations de coopération et d'amitié qui existent entre nos deux pays », a-t-il écrit.

Alain Diasso

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE

Mgr Fridolin Ambongo : « Que Félix Tshisekedi n'oublie pas d'où il vient »

Dans une interview diffusée le 22 janvier sur France 24, l'archevêque de Kinshasa a émis des doutes sur un changement probable de régime tant attendu par le peuple.

L'épiscopat catholique continue de garder sa posture de désappointement vis-à-vis de la présidentielle du 30 décembre ayant porté Félix Tshisekedi au pouvoir. Malgré la confirmation des résultats par la Cour constitutionnelle, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) persiste qu'ils ne sont pas conformes aux données qu'elle a collectées à travers différents bureaux de vote et de dépouillement. C'est en tout cas ce qui a transpiré au cours de l'interview que l'archevêque de Kinshasa, Fridolin Ambongo, a accordée le 22 janvier à France 24.

Pour le prélat catholique, il est un fait que l'avènement de Félix Tshisekedi à la tête du pays ne va pas changer grand chose. Il redoute, en



Mgr Fridolin Ambongo

effet, que le système de gouvernance autrefois décrié sous le régime sortant ne puisse persister. « Je crains fortement que le même système continue avec le nouveau président », a déclaré le vice-président de la Céncó qui n'a pas manqué d'interpeller la conscience du nouveau président qu'il a invité

à se démarquer du mode de gestion politique de son prédécesseur. « L'unique message, qu'il n'oublie pas d'où il vient. Il vient du peuple, le peuple souffre, qu'il n'oublie pas le combat du peuple », a-t-il lancé.

À propos de l'investiture de Félix Tshisekedi qui, sauf changement de dernière

heure, pourra intervenir ce 24 janvier, le successeur du cardinal Laurent Mosengwo à l'archevêché de Kinshasa entrevoit déjà l'absence des évêques de la Céncó, nonobstant l'invitation qui leur est adressée. « La conférence des évêques se réserve la possibilité de ne pas assister à l'investiture

du nouveau président. Une invitation ce n'est pas une convocation. Ce serait comme nous renier nous-mêmes », a-t-il dit.

D'un son de cloche à un autre, les chefs des confessions religieuses membres de la Commission d'intégrité et médiation électorale (Cimé) ont, quant à eux, pris acte de l'élection de Félix Tshisekedi à la tête du pays et lui ont demandé de privilégier le dialogue ainsi que la cohésion nationale. C'était dans une déclaration faite à Kinshasa, le 22 janvier. « Les chefs des confessions religieuses recommandent au président de la République élu de privilégier, tout au long de son mandat, le dialogue et l'unité nationale pour la consolidation de notre nation. Ils l'invitent également à inscrire dans les priorités le parachèvement du processus électoral en cours par l'organisation des élections urbaines, municipales et locales suivant le calendrier électoral publié à cet effet », a déclaré Delphin Elebe Kapalay, président de la Cimé.

Alain Diasso

MUSIQUE

Staff Benda Bilili de retour sur la scène

Le célèbre orchestre formé d'anciens musiciens de rue congolais va présenter son prochain album à la Halle de la Gombe, le 25 janvier en soirée, à partir de 19h.

Après avoir tenu leur promesse de «Bouger le monde» avec leur deuxième album, un succès mondial (il était numéro 1 de l'année 2012 sur mille neuf albums figurant dans les charts mensuels de l'année) du World

Music Charts Europe, le Staff Benda Bilili prépare son troisième opus. Le groupe, dans sa version reconfigurée (depuis 2013, deux des membres fondateurs, Théo Nzonza Nsituvuidi et Coco Yakala Ngambali ne font plus partie du groupe) veut lancer «Effacer le tableau».

Concert inaugural de 2019, la prestation de Staff Benda Bilili fait suite à son show remarquable, il y a sept ans

jour pour jour. En effet, le 21 janvier 2012, l'orchestre fondé par des personnes vivant avec handicap embrasait littéralement la scène de l'Institut français (IF). Livré à quelques jours du lancement d'une tournée mondiale avec des concerts prévus en Australie et aux Pays-Bas, il avait rempli la Halle de la Gombe. Plutôt, il avait accueilli plus de monde que la Halle ne pouvait en contenir.

Porté par le succès de leur documentaire «Benda Bilili !» projeté au Festival de Cannes en mai 2010, les membres de l'orchestre atypique avaient attiré beaucoup de curieux à la Halle de la Gombe. Le répertoire était composé essentiellement de leur premier album sorti en avril 2009, «Très, très fort». Jusqu'alors, la notoriété du groupe avait été établie à la faveur de leur film et des quatre vidéos de Belle kinoise prod. Le premier opus avait, en son temps, suscité l'enthousiasme des médias internationaux, particulièrement en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Enregistré pourtant en majeure partie en plein air, notamment dans le jardin zoologique de Kinshasa, où la formation musicale avait coutume de faire ses répétitions, il avait fait un carton. Staff Benda Bilili a fait face à un énorme succès encouragé par des fans de tous les continents. Il a été

bien conforté par plusieurs prix remportés à travers le globe.

Par ailleurs, l'on se souvient qu'en 2009 déjà, cet orchestre menait avec triomphe sa première tournée européenne. Un parcours exceptionnel que lui envierait bien de musiciens congolais dont certaines vedettes importantes. Il s'est produit avec grand succès aux États-Unis pour la première fois fin 2012. Un concert qui n'est pas comptabilisé parmi les trois cents que l'orchestre a livrés à travers l'Europe, l'Australie et le Japon.

A chaque fois, l'orchestre a reçu un accueil chaleureux du public séduit par son enthousiasme qui demande aux mélomanes d'aller au-delà des apparences. En effet, Benda Bilili n'a pas été choisi au hasard; traduit en français, il veut tout simplement dire « regarde au-delà des apparences ».

Nioni Masela



La configuration actuelle de Staff Benda Bilili

VIE DES PARTIS

L'Upads entame la restructuration de ses organes intermédiaires

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), chef de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a mené, du 19 au 21 janvier, à Pointe-Noire, une série d'activités clôturée par une conférence de presse au cours de laquelle les questions sur la situation du pays ont aussi été abordées.

Dans la ville océane où la direction de l'Upads a décidé d'entamer sa restructuration, la coordination départementale ainsi que les sept comités fédéraux de ce parti (Emery-Patrice-Lumumba, Mvou-Mvou, Loandjili, Mongo Mpoukou, Tié-Tié 1, Tié-tié 2 et Ngoyo) ont été renouvelés. L'objectif, a indiqué Pascal Tsaty Mabiala, est de repartir avec des structures redynamisées.

Le premier secrétaire de l'Upads a aussi rencontré, le 19 janvier, à leur siège situé au quartier OCH, dans l'arrondissement I Emery-Patrice-Lumumba, les membres du conseil national de ce parti présents à Pointe-Noire ainsi que ses sages et notables. Les échanges au cours des deux rencontres ont porté sur le fonctionnement et la situation du parti. «*Nous avons discuté en camarades pour dissiper un certain nombre de malentendus parce que, depuis la fin de l'élection présidentielle, il s'est installé une incompréhension entre les décisions prises par la direction et quelques responsables du parti. Il était bon et opportun qu'avec ces camarades, nous ayons un débat franc et ouvert pour que ce climat délétère ne s'installe pas dans le parti*», a expliqué Pascal Tsaty Mabiala.

Ces échanges ont permis de briser le silence qui régnait depuis un certain temps entre le sommet et la base de l'Upads et aussi de repréciser les choses et donner des orientations. Son premier secrétaire a



Pascal Tsaty Mabiala, lors de la conférence de presse/Adiac

précisé : «*Nous avons besoin de la base parce que c'est notre force. On ne veut pas se couper de cette force énergétique qu'elle constitue. Mais elle aussi ne doit pas se couper de cette lumière que nous constituons, nous, les dirigeants. On est comme le phare qui éclaire*».

Les rencontres ont été suivies d'une assemblée générale qui a eu lieu le 20 janvier, au cours de laquelle les responsables des nouvelles structures départementales ont été intronisés. Des promesses ont été faites comme l'a confié Pascal Tsaty Mabiala : «*Nous avons pris l'engagement devant les militants de venir plus souvent à Pointe-Noire, c'est le reproche qui nous a été fait et de la considérer comme un des bastions de notre parti*».

La descente de la direction

de cette formation politique a été clôturée, le 21 janvier, par une conférence de presse en vue de faire le point des différentes activités menées à Pointe-Noire. D'autres aspects ont aussi été abordés comme ceux relatifs au budget et au fonctionnement de l'Upads qui ne vit que de ses neuf parlementaires, le parti ne recevant plus la subvention de douze millions de l'Etat depuis 2014, selon Pascal Tsaty Mabiala qui a lancé : «*De même qu'on finance l'économie, le Congo doit financer la démocratie. Sinon on aura qu'un parti unique*».

La question des relations avec les autres partis de l'opposition a aussi été évoquée. «*Leur refus de reconnaître la Constitution actuelle est la véritable raison du manque*

d'entente dans l'opposition. En tant que républicains, nous reconnaissons les institutions actuelles mais nous restons dans l'opposition et nous nous opposons quand il le faut. À eux d'évoluer», a dit le premier secrétaire. Pour ce qui est de la gouvernance électorale, il a estimé que cela devrait se faire par le biais d'une commission électorale indépendante. Pascal Tsaty Mabiala a aussi souhaité un nouveau corps électoral car, d'après lui, «*celui des dernières élections est faux*». Indiquant qu'il faut de nouveaux comportements et habitudes pour sortir de la crise, il a estimé qu'il est possible pour le pays de signer avec le Fonds monétaire international s'il remplit les conditions exi-

gées et qu'il faut une véritable guérilla pour barrer la route à la corruption et dénicher les «*gros poissons*». Pour les hommes politiques en prison, il a suggéré que des mesures d'amnistie ou de remise de peine soient accordées. En outre, Pascal Tsaty Mabiala a informé de la poursuite de la structuration du parti dans les autres départements du pays. «*Pointe-Noire, c'est le commencement. Ces descentes ne sont pas seulement pour la mise en place des structures mais aussi pour rassembler la grande famille de l'Upads éparpillée et écouter les militants dans la discipline. Nous voulons que le parti de Pascal Lissouba reprenne les couleurs qui étaient les siennes*», a-t-il conclu.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

THÉÂTRE

Les inscriptions au concours « Le molière du Congo » ont commencé

Le Centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre (IIT) lance le concours cette année.

Le concours est ouvert à tout dramaturge ayant déjà publié une pièce de théâtre mais aussi aux écrivains en herbe ayant des textes originaux. Ouvertes il y a quelques jours, les inscriptions seront clôturées le 21 février. Les deux premiers lauréats seront primés et leurs textes publiés par une

maison d'édition de France, partenaire du Festival international du théâtre et autres arts de scène (Fitaas). Des extraits de ces textes seront lus par des comédiens, lors de la 2^e édition du Fitaas, du 24 au 31 mars, à Brazzaville et à Pointe Noire.

Le Fitaas est une initiative d'Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah, président de l'IIT Congo Brazza. Son organi-



Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah, l'initiateur du concours/Adiac

sation répond à une recommandation du trente-cinquième congrès mondial de l'IIT tenu à Segovia, en Espagne, il y a deux ans, qui avait décidé de célébrer avec éclat la journée mondiale du théâtre, le 27 mars de chaque année.

Signalons que le Fitaas a pour objectifs de mettre en relief la création artistique congolaise, favoriser l'éclo-

sion et la promotion de nouveaux talents littéraires et artistiques, permettre aux artistes congolais de travailler en vase communicant et en osmose avec ceux du réseau de l'IIT et d'ailleurs, offrir un espace d'expression et d'échanges culturels entre divers peuples du monde, inciter les artistes à l'excellence au travers de l'émulation en décernant les prix aux méritants et faire du Congo une plaque tournante du théâtre mondial.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE

Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, et les enfants Etombe ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur beau-père et père, François Delphin Etombe alias De finance, le samedi 19 janvier 2019 à l'hôpital de Base de Talangai. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 58 de la rue Ntsampoko, à Talangai, vers l'avenue Jean-Dominique-Okemba. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Fulgence Bakekolo, la famille Mbanda, Georges Dianingana, Edmond Miatsonama et Mme Bendo Jeanne Rose ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, parents et connaissances le décès de leur nièce et soeur, Nelly Chantal Tsotona Bilongo, le 14 janvier à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°8 rue Mouila, à Ouenzé (Jane Viale). Les obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier au cimetière Ma Campagne.



Les familles Lepouba et Masmamba, les enfants Legneris informent parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, nièce et enfant, Diane Landry Lepouba, le mardi 15 janvier au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. Le deuil se tient au domicile familial sis au n° 12 de la rue Konda (Intendance). Le programme de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.



IN MEMORIAM

24 janvier 2007 - 24 janvier 2019
Il a de cela douze ans que Dieu a rappelé à lui la chère âme de papa Dominique Oboyo. À l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants Oboyo et famille invitent les amis et connaissances d'avoir pour l'illustre disparu une pensée pieuse ou un temps d'action de grâce, selon Job 1:21. Une messe d'action de grâce pour le repos de son âme sera dite en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, le dimanche 27 janvier à 10heures.



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

4, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIC

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE
Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET
Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

Chemises à rabat
Magazines
Cartes de visite
Dépliants
Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo

MUSIQUE

Un concert pour actualiser les accords de jumelage entre Brazzaville et Dresde

La prestation musicale a eu lieu, le 22 janvier dans la salle de conférence de l'hôtel de la préfecture, en présence des maires des deux villes, Christian Roger Okemba (ville hôte) et Dirk Hilbert (Dresde) ainsi que de l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Klaus Peter Schick.

Le concert donné par cinq groupes a été dominé à 90% par la prestation de l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville (Oseb). Ils étaient trente-sept au total, appuyés par huit choristes du Chœur Burning music.

Le spectacle a débuté par l'exécution des hymnes nationaux d'Allemagne et du Congo. Sitôt après, les enfants de l'Oseb ont interprété, phase par phase, les treize chansons retenues. Brillants sur scène, ces enfants ont utilisé différents instruments, ce qui leur a valu des applaudissements à la fin de chaque chanson. Il s'est agi de flute traversière, clarinette, trompette, trombone, tous des instruments à vent ; le violent, l'alto, le violoncelle, la contrebasse, instruments à corde frottés ; et le piano, instrument à corde frappé.

La première partie du passage de

l'Oseb a été constituée des chansons telles « Mon beau sapin (C) Tannenbaum »/ Traditionnel allemand ; « Joy to the world »/ Georg Friedrich Haendel ; « Douce nuit » (Silent night) /

Franz Gruber ; « Bana ya Congo », etc. Chanson populaire, le public a chanter avec les enfants. , a déclaré le maestro Josias N'Gahata.

Après est intervenue la remise des instruments de musique par la délégation de la mairie de la ville de Dresde, notamment une clarinette (instrument à vent), un bois et des triangles (percussions). En retour, le maestro Josias N'Gahata, fondateur



L'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville en pleine prestation/Adiac

COUPE DE LA CAF

AS Otoho peut s'en sortir selon son entraîneur

Alou Badra estime que son équipe peut tirer son épingle du jeu dans le groupe A, d'autant plus que les trois formations marocaines qui partagent ce groupe avec elle ne sont pas invincibles.

Le hasard du tirage au sort de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) loge le représentant congolais dans le groupe A avec pour adversaires : Hassania Agadir, RS Berkane et Raja de Casablanca (tenant du titre). « Les différentes équipes que j'ai vues ne sont pas faciles à jouer, on a rien à perdre. Nous cherchons à rester dans l'histoire. On va jouer notre chance contre les trois clubs maghrébins. On va se déplacer trois fois au Maroc puis nous recevons également trois fois. Nous devons jouer crânement notre chance. Le Raja a remporté la coupe l'année passée, Primeiro d'Agosto était demi-finaliste mais on l'a éliminé. Chaque saison a ses réalités. On n'a pas peur, les Maghrébines font le maximum chez eux et ferment au



L'entraîneur de l'AS Otoho, Alou Badra

retour, donc on connaît déjà les stratégies et il faut juste être calculateur pour être prêt », a indiqué Alou Badra Diallo, l'entraîneur d'AS Otoho.

Pour cette phase de poules, AS Otoho entrera en compétition à la maison. Le 3 février, les poulains d'Alou Badra recevront la Renaissance sportive de Berkane tandis que lors de la deuxième journée, le 13 février, ils feront le déplacement du Maroc pour en découdre avec Raja de Casablanca. Le 24 février, le représentant congolais sera reçu par Hassania d'Agadir pour boucler la phase aller.

En attendant d'amorcer cette phase de poules, AS Otoho se contente des rencontres du championnat national d'élite ligue 1 pour se mettre en jambes.

Rominique Makaya et Rude Ngoma (stagiaire)

PERFORMANCE VIDÉO

Karel Kouélany met son corps au service de la créativité

Ce jeune chorégraphe congolais a tenu, le 22 janvier à Brazzaville, sa première performance solo « Etat honteux » dont le spectacle a débuté à l'Institut français du Congo (IFC) et s'est clôturé aux ateliers Sahn.

Karel Kouélany a plongé les spectateurs durant deux heures dans une vague intrigue. Dans la première partie, il a présenté un corps instable couché sur un lit d'hôpital près d'une bouteille d'eau perchée, déversant des gouttes comme pour évoquer le ralentissement de la vie quasiment achevée.

Mettant son corps au service de cette performance vidéo, Karel raconte précisément l'histoire de son propre père, tant absent que pré-

sent, suite à la perte de ses facultés à cause d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Poursuivant sa présentation, le jeune performeur a révélé l'image d'un enfant soldat dont le souvenir de son identité le traumatise et trouble son âme.

Ce spectacle tire sa source des romans « Etat honteux » de Sony Labou Tansi et « Bêtes sans patrie » de Uzodinma Iweala, traduit en français par Alain Mabanckou

et adapté au cinéma en 2015 par le réalisateur Cary Joji Fukunaga sous le titre anglais « Beasts of no nation ».

« Je suis très heureux de ce spectacle car je constate une grande satisfaction de la part du public qui a bien voulu prendre part à cette activité. Ce spectacle dont le travail avait débuté depuis 2018, est une collaboration entre Thales Zokené, Maël Minkala, Karel Kouélany et son groupe armée street. Je remercie toute contribution à l'aboutissement de cette œuvre », nous a confié Karel, juste après avoir bouclé son show.

Né à Brazzaville, Karel Kouélany est danseur de krump et chorégraphe professionnel. Ayant bénéficié de plusieurs prix à ce jour, le jeune chorégraphe fait présentement partie du projet cap Congo initié par Emmanuel Dongala.

Rosalie Bindika et Merveille Atipo (stagiaire)



Le chorégraphe Karel Kouélany sur scène

de l'Oseb, a offert à la délégation de Dresde leurs supports audiovisuels des deux derniers concerts (au Palais des congrès et à la Télé Congo). « Nous sommes comblés de joie, parce que nous nous sentons déjà encouragés par les villes de Brazzaville et de Dresde. Nous souhaitons que ceci marque le début d'une adoption de l'orchestre par ces deux villes. Nous tenons également à féliciter les enfants musiciens de 5 à 17 ans qui, en peu de temps, juste une année depuis que chacun a commencé à toucher à un instrument de musique, ont offert quelques recettes de musique classique au grand public », a indiqué Josias N'Gahata, après avoir reçu les instruments de musique.

La seconde partie de la prestation de l'Oseb a été marquée par des chansons comme « Plus près de Toi »/ L. Mason ; « Marché nuptial »/ Wilhelm Richard Wagner ; « Torrents d'amour »/ T.J. Williams ; « Bolingo ya la joie »/ L. Eyenga ; « Congo »/ J. Loubelo ; « Ndeko moko »/ Berceuse congolaise.

A l'issue de leur prestation, Josias N'Gahata a dit un mot sur la coopération entre les deux villes. « La coopération entre ces deux villes est le symbole de la coopération entre les deux pays, le Congo et l'Allemagne. Et l'orchestre symphonique des enfants de Brazzaville

est l'un des fruits palpables de cette coopération car, c'est grâce à l'ambassadeur d'Allemagne au Congo que cet orchestre a vu le jour », a-t-il révélé.

Ce concert est intervenu après celui qu'il a donné pendant la fête de la Nativité dans la salle de spectacle de Télé Congo. Devant le conseiller du chef de l'État, Edith Laure Itoua, de l'ambassadeur d'Allemagne au Congo et du chef de coopération de l'Union européenne, l'Oseb a présenté un répertoire intégralement composé de chants de Noël. Créé en 2018 par le maestro Josias N'Gahata, docteur en musique, ce groupe est composé à 100% d'enfants. Il a son siège à l'Institut d'administration de Brazzaville, à Bacongo, le deuxième arrondissement.

La soirée musicale marquant l'actualisation des accords entre les villes de Brazzaville et de Dresde a pris fin par la prestation des groupes traditionnels et tradi-modernes de la ville capitale. La délégation de Dresde a découvert cette musique avec les groupes comme Compagnie Musée (Percussions de Moundélé) ; Bana moye (moyé môme ngobila) ; AVBR (bana ya bien) ; Kingoli authentique de Itoua Patherne dit Pado. Chacun de ces groupes a presté pendant dix minutes.

Bruno Okokana

TRANSFERTS

Thievy Bifouma signe pour dix-huit mois au Yeni Malatyaspor

Libéré de son contrat en raison d'un litige financier avec Ankaragücü, Thievy Bifouma s'est engagé le 22 janvier avec le Yeni Malatyaspor. Il aurait signé un contrat d'un an et demi.



En une seule journée, Thievy Bifouma vient de faire un sacré bon au classement : en quittant Ankaragücü pour le Yeni Malatyaspor, l'international congolais passe de la 14e à la 3e place du championnat turc. Et sans jouer.

Trêve de plaisanterie car, Bifouma quitte avant tout un club en chute libre sportive (1 seul point pris lors des 7 dernières journées, en quête de victoire depuis le 4 novembre, éliminé de la Coupe par le 7e de 3e division) et en difficultés financières : l'ancien Strasbourgeois ne serait plus payé depuis plusieurs mois, comme certains coéquipiers.

Ce litige aurait, selon la presse turque, permis au Yeni Malatyaspor de récupérer l'attaquant vedette des Diables rouges gratuitement.

Avec un but et trois passes décisives en treize matchs de Süper Lig, Bifouma n'a pas vraiment brillé lors de cette première partie de saison. À sa décharge, il a essentiellement joué sur les ailes, l'axe étant dévolu au Maroc El Kabir (7 buts cette saison).

Si le Yeni évolue également avec une

seule pointe, les deux avant-centre attirés (les Turcs Tozlu, 3 buts en 10 matchs, et Sismanoglu, 2 buts en 5 matchs) ne sont pas les meilleurs artificiers du club : un rôle dévolu à l'extrême gauche Aleksic, auteur de 7 buts en 17 matchs de championnat.

L'aile gauche est le terrain de jeu du capitaine Büyük, actuellement blessé, et du Capverdien Peireira, ancien de la Liga espagnole.

S'il s'intègre et s'implique complètement, TB13, comme le surnomment les supporters des Diables rouges, a les cartes en mains pour faire sa place chez le 3e de ce surprenant championnat turc (le BB Istanbul leader, Fenerbahce premier non relégable). Et de s'y imposer sur la durée, lui qui découvre la 11e club de sa carrière (Espanyol, Las Palmas, West Bromwich, Almeria, Grenade, Reims, Bastia, Osmanlispor, Sivasspor, Ankaragücü et donc le Yeni), sans jamais laisser une trace indélébile. Au contraire de la sélection nationale, où il reste le chouchou des supporters des Diables rouges.

Camille Delourme